

Port d'Alger

## Saisie d'une quantité considérable de comprimés psychotropes

P05

**LE CARREFOUR**  
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7107 - MERCREDI 12 FEVRIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

### Allocation touristique La Banque d'Algérie dans la ligne de mire?

P04



L'héritage empoisonné de «la mission civilisatrice de la France» en Algérie

# Il y a 65 ans, la «Gerboise bleue»

Le 13 février 1960, la France coloniale faisait exploser sa première bombe dans le Sahara algérien dont les conséquences demeurent à ce jour désastreuses sur la population et l'environnement. 65 ans après, la France n'a, non seulement toujours pas décontaminé ses sites, mais s'aligne dangereusement sur les thèses racistes et xénophobes de l'extrême droite qui n'admet toujours pas que l'Algérie est indépendante et souveraine. L'acharnement de l'extrême-droite française sur l'Algérie, relayée par des médias qui ont pris fait et cause pour cette mouvance, demeure l'une des plus importantes périodes de turbulences politiques de la 5e République en déliquescence. Rappelons qu'en France, la guerre d'Algérie a marqué un bouleversement politique et social majeur en provoquant, en mai 1958, la chute de la 4ème République et en 2025 la 5ème République se fissure, compte tenu de la crise multidimensionnelle, sans précédent, qui secoue ce pays. C'est cette crise interne que tentent de cacher les haineux, nostalgiques pour la plupart de l'esprit colonialiste, en utilisant un procédé vieux et éculé en s'attaquant ouvertement à l'Algérie. Construite sur les décombres de la tristement célèbre organisation terroriste l'OAS, l'extrême-droite n'est autre qu'une "saleté" qui tente de cacher ses crimes contre le peuple algérien durant la période coloniale.

Suit en page 03

Lire en page 03

P07

**ORAN**

Lutte contre la cybercriminalité et dangers du Net pour les enfants  
**34 affaires traitées et 42 personnes arrêtées dont 19 écrouées en 2024**

Perturbations d'approvisionnement de l'huile et du lait  
**Des inspections lancées au niveau des entrepôts**

Vol d'accessoires de véhicules  
**Une croissance inquiétante à Belgaid**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

## Déplacement des Palestiniens hors de leurs territoires L'Algérie exprime son ferme soutien au Royaume d'Arabie saoudite

L'Algérie a exprimé son ferme soutien au Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, ainsi que "son rejet catégorique" des déclarations du chef du gouvernement de l'occupation israélienne, concernant le déplacement du peuple palestinien hors de ses territoires et l'établissement de son Etat sur le territoire de l'Arabie saoudite, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "L'Algérie exprime sa vive condamnation et son rejet catégorique des déclarations du chef

du gouvernement de l'occupation israélienne, envers le Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, et de ses fabulations concernant le déplacement du peuple palestinien hors de ses territoires et l'établissement de son Etat sur le territoire de l'Arabie saoudite", lit-on dans le communiqué. Face à ces déclarations honteuses, l'Algérie réaffirme "son ferme soutien au Royaume d'Arabie saoudite ainsi que sa solidarité avec ce pays frère contre toute tentative d'atteinte à sa souveraineté et à son intégrité territoriale", ajoute la même source.

## Ministère des Moudjahidine et des Ayants droit Rebiga reçoit les SG des organisations de la famille révolutionnaire



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, a reçu, lundi à Alger, les secrétaires généraux des organisations nationales dans le cadre de l'action complémentaire et coordonnée des rencontres périodiques qu'il tient avec la famille révolutionnaire. Il s'agit du secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Hamza Laoufi, du secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC), Khelifa Smati, et du secrétaire

général de l'Organisation nationale des enfants de Moudjahidine (ONEM), Khalfa Mbarek. La rencontre a permis de passer en revue les préparatifs à la commémoration du 65e anniversaire des explosions nucléaires françaises dans le Sahara algérien, prévue dans la wilaya d'Adrar, jeudi 13 février, où une conférence internationale sera organisée avec la participation d'experts étrangers, en sus des préparatifs à la célébration de la Journée nationale de la Mémoire (8 mai) à Constantine.

## Renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation

### Les candidats appelés à respecter l'éthique et la déontologie

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé, lundi dans un communiqué, que les candidats aux élections de renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation, exerçant actuellement leurs fonctions de manière permanente au sein des Assemblées populaires locales, sont appelés à respecter l'éthique et la déontologie des pratiques politiques et électorales. Dans le cadre de la "garantie du bon déroulement et de la régularité" des élections de renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la

nation, prévues le 9 mars 2025, et "dans le respect des principes, de l'éthique et de la déontologie des pratiques politiques et électorales, notamment la concurrence loyale entre les candidats", l'ANIE rappelle aux candidats dont les dossiers de candidature ont été validés, et qui exercent actuellement leurs fonctions de manière permanente au sein des assemblées populaires locales, "la nécessité de se conformer aux dispositions de l'ordonnance n 21-01 portant loi organique relative au régime électoral", précise le communiqué.

## Salon «Aero India»

### Le Général d'Armée Chanegriha prend part à la cérémonie d'ouverture



Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a pris part, lundi au 6e jour de sa visite officielle en Inde, à la cérémonie d'ouverture du Salon "Aero India", organisé au niveau de la Base aérienne de "Yelahanka" à Bangalore, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Au sixième jour de sa visite en République d'Inde, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense

se nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a pris part aujourd'hui, 10 février 2025, à la cérémonie d'ouverture du Salon «Aero India», organisé au niveau de la Base aérienne de «Yelahanka» à Bangalore", précise la même source. A cette occasion, le Général d'Armée "a suivi l'exécution de figures aériennes réalisées par les forces aériennes indiennes et certaines délégations militaires participantes à ce salon, et ce, en présence du ministre indien de la Défense et d'importants invités de divers pays du monde", ajoute le communiqué.

## Comité d'orientation des chefs d'Etat et de Gouvernement du NEPAD

### Mme Mansouri prend part aux travaux



La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri a pris part, lundi, en tant que représentante du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux de la 42ème session du Comité d'orientation des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), tenue virtuellement sous la présidence de M. Abdel Fattah Al-Sissi, président de la République arabe d'Egypte, a indiqué un communiqué du ministère. Dans son intervention, Mme Mansouri a réaffirmé «l'en-

gagement indéfectible de l'Algérie au renforcement de la complémentarité continentale, au développement de l'infrastructure et à la réalisation de la souveraineté économique de l'Afrique», soulignant l'importance des mégaprojets en tant que levier du développement durable, notamment «la route transsaharienne et la dorsale transsaharienne de la fibre optique», précise la même source. A cet égard, elle a mis en exergue «le rôle pivot de l'Algérie, sous la direction éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans la concrétisation de ces deux projets stratégiques».

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie  
Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP  
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42  
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45  
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)  
E-mail: [lecarrefouroran@yahoo.fr](mailto:lecarrefouroran@yahoo.fr)

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

## L'héritage empoisonné de «la mission civilisatrice de la France» en Algérie

# Il y a 65 ans, la «GERBOISE BLEUE»

Suite de la page Une  
Hocine Smaïli

De ces saletés, «la gerboise bleue» et des autres essais nucléaires qui demeurent une menace permanente pour la population et l'environnement. En effet, il y a 65 ans, la «Gerboise Bleue» explosait dans le désert algérien, une bombe atomique, équivalant à trois voire quatre fois Hiroshima et aux retombées radioactives plus longues que prévu. C'était exactement le 13 février 1960, quand l'armée française venait de tester son premier essai nucléaire dans le Sahara algérien, baptisé alors «Gerboise Bleue». D'une puissance de 70 kilotonnes, soit trois ou quatre fois plus puissante que celle larguée par les Américains sur Hiroshima, la bombe a eu des retombées radioactives plus longues que prévu. Jean-Marie Collin, expert et porte-parole de la Campagne internationale pour abolir les Armes nucléaires (ICAN France), explique à propos du programme nucléaire de l'hexagone que «l'Etat français a cherché dès 1945 à commencer un programme nucléaire militaire et à tester ses premiers engins qui allaient constituer l'arsenal nucléaire. [...] L'armée française va donc chercher des territoires à travers le monde et sur ses différentes colonies où elle pourrait pratiquer ces essais, et choisira l'Algérie».

Le choix du sud algérien pour réaliser ces essais est motivé par le fait que le général De Gaulle avait, à l'époque, l'espoir « d'isoler le Sahara de l'Algérie, pour le garder comme terrain d'expérimentation », explique, pour sa part, Patrice Bouveret, directeur de l'Observatoire des armements et co-porte-parole de l'ICAN France, qui rappelle que le pouvoir Français de l'époque avance comme argument qu'au « Sahara il n'y a pas grand monde, il y a seulement un désert ». M. Bouveret relève paradoxalement que cette région du Sahara était « à l'époque habitée d'importants villages, mais considérés comme quantités négligeables par la classe dirigeante de l'époque ». Au total, 17 essais nucléaires aériens et souterrains ont été effectués par la France, entre Février 1960 et Février 1967, dans la région de Reggane et dans les cavités du massif du Hoggar. Un rapport annuel du Commissariat français à l'énergie atomique (CEA) de 1960 révèle l'existence d'une zone contaminée de 150 km de long environ. Un document sur les retombées réelles de cette explosion, classé secret défense et déclassifié en avril 2013, montre l'immensité des zones touchées et ce, jusqu'en Afrique subsaharienne, en Afrique centrale et même en Afrique de l'Ouest. Le nuage radioactif a atteint également les côtes méditerranéennes de l'Espagne et la Sicile (Italie). Des taux de radioactivité différents suivant le déplacement des particules de poussière. Après "Gerboise bleue", trois autres essais nucléaires atmosphériques ont été effectués à Reggane entre avril 1960 et avril 1961: "Gerboise blanche", le 1er avril 1960, "Ger-

boise rouge", le 27 décembre 1960, "Gerboise verte", le 25 avril 1961... «L'ampleur des retombées radioactives contraint la France à abandonner les expérimentations aériennes au profit d'essais souterrains. Pour ses nouvelles expérimentations, la France a choisi un site dans le Hoggar, près de In Ekker, à quelque 150 kilomètres au nord de Tamanrasset», écrivent beaucoup d'historiens sur ce dossier. De novembre 1961 à février 1966, il sera procédé à treize tirs dans des galeries creusées horizontalement dans la montagne. Le 7 novembre 1961, la France a effectué son premier essai nucléaire souterrain (Agate), s'ensuit alors le deuxième réalisé le 1er mai 1962. Lors de ces essais, «un nuage radioactif s'échappe de la galerie de tir. C'est l'accident de Béryl, du nom de code de l'essai», note encore le rapport classé secret défense qui révèle que «onze autres tirs en galerie ont été effectués jusqu'à février 1966, dont trois n'ont pas été totalement contenus ou confinés».

En décembre 1997, un rapport du Sénat français révèle qu'«après des années d'expériences diverses, les deux sites de Reggane et d'In Ekker ont été remis à l'Algérie sans qu'aucune modalité de contrôle et de suivi de la radioactivité n'ait été prévue», emboitant le pas au rapport de la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN), qui indiquait que «dès le début des expérimentations nucléaires, la France a pratiqué une politique d'enfouissement de tous les déchets sous les sables». Tout ce qui était susceptible d'avoir été contaminé par la radioactivité – avions, chars, et tout autre matériel – a donc été enterré. Pire encore, "des matières radioactives (sables vitrifiées, roche et lave contaminées) ont été laissées à l'air libre, exposant ainsi la population et l'environnement à des dangers certains", a-t-elle déploré. Selon l'ICAN, la France n'a jamais dévoilé où étaient enterrés ces déchets, ni leur quantité. Le 5 janvier 2010, le Parlement français a adopté une loi relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais ou accidents nucléaires, dite Loi Morin, et ce après une dizaine d'années d'actions menées par les associations de victimes des essais nucléaires français en Algérie et en Polynésie. En application de la loi Morin, une procédure d'indemnisation est mise en place pour les personnes atteintes de maladies cancéreuses considérées comme radioactives induites par les études scientifiques de référence (ONU) et résultant d'une exposition à des rayonnements ionisants. Au total, 1598 dossiers ont été, entre le 5 janvier 2010 et le 31 décembre 2019, enregistrés par le CIVEN, révèle une étude publiée par l'ICAN en juillet 2020. «Seulement 49 dossiers proviennent de populations résidentes en Algérie au moment des essais», a-t-on appris de sources proches du dossier. «Si 75 propositions d'offre d'indemnisation ont été faites auprès de victimes civiles et militaires ayant séjourné en Algérie, durant

la période des essais, une seule victime "habitant en Algérie" a reçu une indemnisation en près de 10 ans», regrette la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN). Les explosions nucléaires dans le désert du Sahara sont d'irréfutables preuves des crimes perpétrés, dont les radiations continuent d'affecter l'homme et l'environnement et reste, aux yeux des observateurs, le dossier "le plus sensible de ceux de la mémoire, qui nécessite des mesures pratiques urgentes". La France refuse toujours d'assumer ses responsabilités historiques "à travers la décontamination des sites des essais nucléaires effectués dans le Sahara algérien, l'indemnisation des personnes souffrant de pathologies conséquentes à ces essais atomiques et la remise des cartes topographiques qui permettent de déterminer les lieux d'enfouissement des déchets polluants, radioactifs ou chimiques non-découverts à ce jour. Cette fuite en avant s'inscrit en porte à faux avec le Traité interdisant les armes nucléaires (TPNIV), adopté le 7 juillet 2017 par la Conférence des Nations Unies pour la négociation d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète. Les articles 6 et 7 de ce traité exigent clairement la restauration de l'environnement et le soutien aux victimes et la coopération internationale. Des experts du domaine ne cessent d'appeler à « la concrétisation des engagements par les signataires du traité, exhortant à des efforts internationaux complets pour rectifier les injustices historiques subies par les victimes Algériennes ». En sommes, 65 ans après la «Gerboise Bleue» et d'autres explosions nucléaires qui se sont suivies ne sont autres que des crimes contre l'humanité que la France, qui se targue pays des droits de l'homme, assumera comme une tache honteuse de sa sombre histoire.

### Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

## Les victimes des essais français toujours pas indemnisées

Le brûlant dossier des essais nucléaires français sur le sol algérien revient à l'actualité. Ces essais, disons faits sous un alibi scientifique, avaient eu comme conséquences graves la mort et la contamination de milliers de gens, les quatre cinquièmes étaient des Algériens. C'était sous les oriflammes de ces odieux crimes commis avec préméditation que la France avait pu avoir accès en grandes pompes, au club des puissances nucléaires. Toutefois, depuis, que la question des essais nucléaires a commencé à être soulevée entre les deux pays, notamment la question des indemnités, la partie française n'a pas laissé passer une occasion afin de tergiverser et faire le sourd. La France croyait à tort que les Algériens ne s'intéressaient qu'à l'octroi des visas et partir en France. Les Algériens se sont fait un principe depuis l'indépendance de l'Algérie, qu'avec la France, il faudrait tourner la page, mais ne jamais la déchirer. On ne déchire pas son passé fut-il aussi tragique et aussi controversé. Que les français considéraient les Algériens comme des agrégats de sous-hommes de race inférieure, dont le sang n'est pas «vengeable». C'est une très fausse idée préconçue. Selon eux, c'est la France qui a créé l'Algérie. Alors que les vérités historiques attestent tout le contraire des hallucinations chimériques françaises. Le 13 février 1960, en plein désert du grand Sahara algérien - retentissait la première explosion atomique française. «Depuis ce matin, la France est plus forte et plus fière», s'exclamait le général de Gaulle, chef de l'Etat à l'époque par télégramme. C'était la première explosion du genre qui allait ouvrir le chemin à une suite d'essais nucléaires qui aura pour théâtre, pendant six ans, notre grand Sahara. Entre février 1960 et avril 1961, quatre essais atmosphériques - c'est-à-dire des explosions à l'air libre - ont lieu sur le site de Reggan, entre février 1960 et décembre 1961. A partir de cette dernière date, c'est dans des tunnels creusés pour l'occasion au cœur du massif montagneux d'In Ekker (actuellement dans la wilaya de Tamanrasset) que se dérouleront ces explosions et ce, jusqu'en 1966, sous couvert des clauses secrètes, des accords d'Evian afin d'échapper à la critique internationale qui motivait le passage des essais atmosphériques aux essais souterrains. Nous sommes donc face à une France arrogante mégalomane, où le principe tant brandi des droits de l'Homme, s'est avéré une grande supercherie. Ils perdent leur temps, ceux qui attendent depuis plus de 60 ans qu'il y ait des indemnités.

### Dialogue national

## L'UGTA réaffirme vigoureusement son soutien

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a réaffirmé, dimanche, par la voix de son Secrétaire général, Amar Takdjout, son soutien au dialogue national prôné par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au service de l'intérêt suprême du pays. Invité du Forum du quotidien El Moudjahid, M. Takdjout a affirmé que l'UGTA "soutient vigoureusement le dialogue national prôné par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", exprimant l'espoir que ce dialogue soit "approfondi" et favorable à l'échange des différents avis et vues autour de l'ensemble des questions à caractère politique et socio-économique. Ainsi, il a exprimé la disposition de la centrale syndicale à adhérer à ce dialogue et à le promouvoir au mieux de l'intérêt suprême du pays, le dialogue constituant "une démarche civilisée" témoignant de la capacité à engager un débat autour des questions nationales de manière à renforcer le front interne et à protéger les intérêts du pays. Revenant à l'action syndicale, M. Takdjout a affirmé que "la confiance est la base de l'action syndicale", insistant sur l'importance de préserver la confiance des bases ouvrières en faisant prévaloir la sincérité et la culture de représentation effective des travailleurs et en privilégiant un engagement sérieux loin des pratiques préjudiciables. Il a, à cet égard, appelé "au changement des mentalités et au rejet des pratiques ayant un impact négatif sur le monde du travail en Algérie", ajoutant que l'UGTA aspire à réformer les méthodes de l'action syndicale et à développer l'environnement de travail à travers un "engagement sérieux", lui permettant de constituer une force de proposition. A une question concernant la révision du salaire national minimum garanti (SNMG), le SG a précisé que cette question est "liée aux grands équilibres financiers du pays, au taux d'inflation et au pouvoir d'achat", estimant que toute augmentation nécessite une "étude approfondie" prenant en compte tous les critères. Il a, à ce propos, souligné que la protection du pouvoir d'achat du travailleur ne dépend pas uniquement de l'augmentation des salaires mais repose également sur d'autres mécanismes, tels que la maîtrise des prix, les impôts et autres. Concernant l'anniversaire de la création de l'UGTA, coïncidant avec le 24 février, M. Takdjout a révélé que la cérémonie de commémoration cette année verra la participation de syndicats arabes, régionaux et internationaux.

Electricité

## Une délégation de Sonelgaz au Caire pour examiner les opportunités de coopération

Les moyens et les opportunités de coopération ont été examinés par une délégation du Groupe Sonelgaz, conduite par son PDG, Mourad Adjal, en visite au Caire (Egypte), avec des responsables de sociétés égyptiennes activant dans le domaine de l'électricité, a indiqué, dimanche, un communiqué du Groupe public. Lors de cette visite, prévue du 8 au 10 février, M. Adjal et la délégation l'accompagnant, ont rencontré le PDG de la Holding Electricité d'Egypte, Gaber Desouki, ainsi que la présidente du Conseil d'administration de cette société égyptienne de transport d'électricité, Mona Rezk. A cette occasion, les opportunités de coopération dans les domaines de la production, du transfert et de la distribution de l'électricité ont été examinées par les deux parties, exposant les différentes expériences dans ces domaines et insistant sur la nécessité d'"étudier les moyens d'établir un partenariat solide entre les deux parties", ajoute le communiqué. La délégation algérienne a, en outre, effectué une visite sur le terrain à nombre de structures et usines relevant du groupe égyptien Elsewedy Electric, et a eu plusieurs rencontres et réunions avec les responsables de ce Groupe, "un des leaders de la fabrication des câbles en Algérie, grâce à l'accompagnement technique assuré par Sonelgaz dans le cadre de l'opération de réhabilitation des équipements électriques et gaziers". La visite s'inscrit, selon le communiqué, "dans le cadre du renforcement des échanges entre Sonelgaz et le groupe Elsewedy Electric, ainsi que de la consolidation du niveau de coopération entre les deux parties en matière de fabrication des équipements électriques destinés au réseau de transport d'électricité, tout en explorant les possibilités d'élargissement des domaines d'investissement en Algérie, à travers l'échange d'expertises et de technologies entre les deux parties". Dans le cadre de cette visite, un accord-cadre a été signé entre le Fonds des œuvres sociales et culturelles du groupe Sonelgaz et le Syndicat général des travailleurs des services publics égyptiens, lequel définit le cadre de coopération entre les deux parties dans le domaine des activités sociales et culturelles, afin de contribuer à l'amélioration des prestations sociales prodiguées aux travailleurs des deux compagnies, ajoute la même source. La délégation de Sonelgaz a entamé sa visite au Caire par une rencontre avec l'ambassadeur d'Algérie en Egypte, Mohamed Sofiane Berrah.

Allocation touristique

## La Banque d'Algérie dans la ligne de mire?

Par Nadira FOUADAD

Le casse-tête chinois qu'est l'allocation touristique octroyée une fois par an aux voyageurs algériens continue d'alimenter la polémique devant l'opacité concernant les modalités de son application. Pourquoi ces attermoissements et qui est responsable de ces retards : la Banque d'Algérie ou autres entraves ? Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune et pour mettre un bémol aux supputations des uns et des autres surtout après l'avalanche de critiques acerbes déversés sur les réseaux sociaux et pour faire taire le mécontentement des voyageurs algériens, a tenu une réunion qualifiée d'extrême urgence. La mise en œuvre du nouveau montant de l'allocation touristique qui s'élève à 750 euros a été au menu d'une réunion présidée lundi par le président Tebboune, selon le communiqué officiel de la présiden-

ce de la République. Ont pris part à cette réunion, le directeur de cabinet de la présidence de la République, Boualem Boualem, du gouverneur de la Banque d'Algérie, Salaheddine Bentaleb, du nouveau ministre des Finances, Abdelkrim Bouzerd, et du directeur général des Douanes algériennes, Abdelhafid Bekhouche. Néanmoins, rien n'a filtré, pour le moment de cette réunion. Les trabendistes continuent leurs activités au square Sofia à Alger-centre, considéré comme la plaque tournante du marché de devises parallèles et semblent nullement inquiétés par rapport aux nouvelles dispositions concernant l'entrée en vigueur de l'allocation touristique. Ceux que nous avons approché restent catégoriques car pour eux les voyageurs recevront leurs allocations touristiques au niveau des aéroports et des ports. Quant aux Banques qui doivent assurer cette besogne, ils se montrent sceptiques et rétorquent en

outre qu'actuellement seul l'aéroport international d'Alger effectue cette opération de changes de devises avant de quitter le territoire national. La décision d'augmenter l'allocation touristique de 100 à 750 euros pour les adultes et 300 euros pour les mineurs a été prise lors du Conseil des ministres du 08 décembre 2024 par le président Tebboune. Depuis, les yeux restent rivés sur la Banque d'Algérie qui avait rassuré par rapport à cette problématique qu'"une instruction fixant les modalités d'octroi sera publiée prochainement". Selon elle, «une fois cette instruction publiée, les citoyens sauront exactement ce qu'ils devront faire pour bénéficier de ce droit de change». En effet, l'augmentation substantielle du montant de l'allocation touristique pour faire profiter les citoyens voyageant à l'étranger, une fois par an, est une aubaine après la stagnation de cette formalité pendant des années.

Projet de loi sur les activités minières

## Un texte capital pour dynamiser le secteur

Le projet de loi régissant les activités minières, approuvé dimanche en Conseil des ministres, présidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, après large consultation, constitue un texte "capital" pour dynamiser le secteur minier algérien en garantissant la transparence et un climat favorable aux investisseurs, dans le strict respect des normes écologiques. Ce projet de texte, adopté après avoir été enrichi et complété en tenant compte des orientations formulées par le Président de la République lors des précédentes réunions, s'inscrit dans une stratégie globale de modernisation du secteur des mines, en misant sur trois axes majeurs: l'attractivité pour les investisseurs, le respect des normes éco-

logiques et la préservation des ressources pour les générations futures. Il répond également à la volonté de l'Etat de diversifier l'économie nationale, en exploitant le potentiel minier dont dispose le pays à travers notamment des projets structurants, à l'exemple de la mine de Gara Djebilet, du gisement de phosphate de Bled El Hadba (Tébessa) et du gisement de zinc-plomb de Tala Hamza (Bejaïa). Dans ce cadre, le président de la République a réaffirmé, dimanche en Conseil des ministres, que "l'activité minière revêtait une importance particulière pour l'Etat et exige la garantie de moyens modernes pour le développement et le contrôle de cette activité vitale". Il a également ordonné "d'introduire les nouvelles technologies et les solutions scien-

tifiques, d'écarter tout ce qui est bureaucratique dans les opérations de recherche et d'exploitation, au regard des potentialités dont dispose le pays dans le domaine des mines, comme c'est le cas concernant l'activité du marbre". Qualifié par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, comme étant un texte "capital" pour le développement de ce secteur, ce projet de loi a subi, "une révision globale et approfondie pour davantage d'attractivité et d'ouverture aux investissements". La révision de ce texte, modifiant la loi minière de 2014, a permis aussi de l'adapter aux évolutions que connaît le secteur minier et d'accroître son attractivité pour les investisseurs, tout en préservant les intérêts nationaux. Ainsi, les modifications ont porté notamment sur la simplification des procédures, la transparence en matière de recherche et d'exploration et la consécration d'un climat favorable aux investisseurs dans le strict respect des normes écologiques internationales, a fait savoir M. Arkab, récemment, lors d'une séance consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN). Ce projet de loi tend à créer un environnement juridique approprié et encourageant pour favoriser le développement de l'industrie minière, et contribuer à la création d'emplois au niveau local. Il vise également à promouvoir le transfert technologique en encourageant les entreprises minières à partager leur expertise avec des partenaires locaux, renforçant ainsi les compétences technologiques nationales et réduisant sa dépendance à l'égard des compétences étrangères. Après son adoption par le Conseil des ministres, le projet de loi sera soumis aux deux chambres du Parlement pour débat et examen. Son entrée en vigueur devrait marquer un tournant pour l'Algérie, qui ambitionne d'être un acteur minier majeur et d'attirer des investissements potentiels tout en protégeant son patrimoine minier.

Commerce

## Zitouni appelle les opérateurs économiques à établir des partenariats avec «MAGROS»

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a appelé, lundi à Alger, les opérateurs économiques à établir des partenariats économiques avec la Société de réalisation et de gestion des marchés de gros "MAGROS", dans le but de contribuer à la régulation du marché et d'assurer la disponibilité des produits de base, a indiqué un communiqué du ministère. Cette déclaration a été faite lors d'une rencontre consultative ayant réuni M. Zitouni et le président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, avec les organisations et associations professionnelles, en présence d'opérateurs économiques de divers secteurs, et ce dans le cadre de l'"approche participative du secteur et en prévision du mois sacré de Ramadhan", précise la même source. Lors de cette rencontre, M. Zitouni a invité les opérateurs économiques à "établir des partenariats économiques avec l'entreprise "MAGROS", qui sera soumise à un plan de modernisation en 2025, dans le but de renforcer son rôle dans la régu-

lation du marché national pour divers produits agricoles et alimentaires, et ce, à travers ses marchés régionaux de fruits et légumes, en profitant des vastes espaces dont elle dispose et qui peuvent être utilisés comme plateformes de distribution, ainsi que des chambres froides et des espaces de stockage". Le ministre a également souligné l'importance de l'approche participative adoptée par son département ministériel, qui a permis d'obtenir des résultats positifs en matière d'approvisionnement du marché national et de contribuer à la mise en œuvre des mesures gouvernementales visant à protéger le pouvoir d'achat des citoyens, mettant en avant le rôle central des opérateurs économiques et des commerçants dans le soutien à la stratégie nationale de sécurité alimentaire et le renforcement de la souveraineté économique. Et de préciser que le secteur du commerce intérieur œuvre à organiser les marchés et à améliorer les espaces commerciaux, notamment à travers l'élargissement des investissements dans les grandes surfaces, la

lutte contre le commerce parallèle, et la création de marchés de gros régionaux pour les produits alimentaires. Concernant les préparatifs pour le mois de Ramadhan, le ministre a indiqué que 522 marchés de proximité seront ouverts dans l'ensemble des daïras des 58 wilayas du pays. La vente promotionnelle et les remises sur les produits essentiels de large de consommation seront autorisées et des mesures pratiques pour garantir un approvisionnement régulier des marchés, adoptées. M. Zitouni a également salué les efforts du CREA pour la réussite des marchés de proximité l'année dernière, appelant les opérateurs économiques à adhérer activement à cette initiative cette année, et à prendre des mesures proactives pour éviter les fluctuations. De son côté, le président du CREA, a salué l'approche participative adoptée par le ministère du commerce intérieur et de la régulation du marché national, qui reflète, a-t-il dit, une vision stratégique visant à renforcer la coopération en faveur de la stabilité du marché national.

## Révision à la baisse de l'âge de départ à la retraite pour les enseignants

# La décision du président de la République saluée

Les syndicats du secteur de l'éducation ont salué, lundi, la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de réduire l'âge de départ à la retraite de 3 ans au profit de tous les enseignants du secteur de l'éducation, tous cycles confondus, la qualifiant de "décision importante". A cet égard, le Secrétaire Général de la Fédération nationale des travailleurs de l'Education, M. Ferhat Chabekh, affiliée à l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA), a déclaré que la Fédération "salue la décision importante prise par le président de la République, de réduire de 3 ans l'âge de départ à la retraite au profit des enseignants du secteur de l'éducation, tous cycles confondus", exprimant sa "gratitude pour cet acquis qui s'ajoute à de nombreux autres acquis récemment réali-

sés pour la promotion de cette profession". Et d'ajouter que la corporation des enseignants "s'est félicitée de cette décision, notamment ceux qui souffrent de maladies dues à ce métier noble et pénible à la fois". Pour sa part, le président de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), Sadek Dziri, a salué cette "décision judicieuse" du président de la République au profit des enseignants, soulignant que cette mesure était intervenue "en reconnaissance des efforts déployés par les enseignants sur le terrain pendant de nombreuses années (...)". De son côté, le président du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (CNAPESTE), Messaoud Boudiba, a salué cette "décision judicieuse qu'exige la profession d'enseignant, classée par-

mi les métiers pénibles". M. Boudiba a, dans ce contexte, rappelé, les "avantages" du statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale, notamment le départ à la retraite, considérant que la révision à la baisse de l'âge de départ à la retraite était une "mesure positive" en faveur des enseignants. Il a également salué les décisions du président de la République visant à promouvoir le métier d'éducateur, lesquelles a-t-il dit, traduisent "sa perception du rôle réel de l'enseignant dans l'éducation (...) au profit de la patrie". Pour sa part, le Secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), Boualem Amoura, a qualifié cette décision de "démarche positive" en faveur des enseignants et des professeurs.

Escroquerie via les réseaux sociaux

## Démantèlement d'une bande spécialisée à Alger

Une bande spécialisée dans l'escroquerie via les réseaux sociaux qui trompait ses victimes en leur proposant des motos à des prix attractifs, a été démantelée par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Ben Talha à Baraki (Alger), a indiqué lundi un communiqué la Gendarmerie nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Ben Talha ont réussi, en un temps record, à démanteler une bande dangereuse opérant sur les ré-

seaux sociaux (Facebook)». Cette bande «attirait ses victimes en mettant en vente une moto. Après s'être mis d'accord sur le prix de vente avec leurs victimes, les malfaiteurs fixent le lieu et l'heure de la rencontre, avant de les agresser violemment et de les déposséder de leur argent et effets personnels sous la menace», précise la même source. L'opération a été déclenchée «lorsqu'une plainte a été déposée par un citoyen agressé par cette bande à l'aide d'armes blanches (épées) et dépouillé d'une somme d'argent considérable ainsi que de téléphones portables», précise le

communiqué, relevant que «la victime avait filmé l'agression, ce qui a permis aux membres de la brigade de mener des investigations». Après avoir identifié les suspects, «un plan sécuritaire a été mis en place pour les arrêter et les conduire au siège de la brigade», ce qui a permis «l'arrestation de 03 personnes impliquées et la saisie des armes blanches utilisées lors de l'agression». «Après avoir accompli toutes les procédures juridiques, ils seront présentés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes», ajoute le communiqué de la Gendarmerie nationale.

Prise en charge des femmes victimes de violence

## Des juristes et acteurs de la société civile saluent les décisions du Président

Des juristes et des acteurs de la société civile ont salué, lundi, les décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la protection de la femme et au renforcement des mécanismes de prise en charge des femmes victimes de violence, car elles reflètent la forte volonté des pouvoirs publics de consolider les droits de la femme en tant que pilier de la société. Contactée par l'APS, l'avocate et conseillère juridique, Khadija Meslem a salué les instructions données par le président de la République, lors de la réunion, dimanche, du Conseil des ministres, notamment en ce qui a trait aux mécanismes de prise en charge des femmes victimes de violence. Elle a relevé que ces décisions "émanent d'une forte volonté et d'un engagement sérieux visant à combattre toutes formes de violence dans la société et à renforcer les droits de la femme, en tant que pilier de la société". L'avocate a rappelé les conventions internationales ratifiées par l'Algérie relatives à la protection des droits de l'homme et ceux de la femme, ainsi que les textes juridiques traitant de cette question, sans oublier la Constitution de 2020 qui

stipule que l'Etat, à travers le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, protège la femme et ses enfants contre toutes formes de violence, en lui garantissant l'accès à des structures d'accueil. Ainsi, le code pénal protège également la femme de toutes formes de violence et prévoit des peines de 6 mois à deux ans à l'encontre des auteurs, a-t-elle souligné, ajoutant que la justice "exige des preuves qui sont parfois indisponibles, d'où la nécessité de créer de nouveaux mécanismes juridiques en vue de protéger la femme et d'accélérer les mesures de sa prise en charge".

De son côté, la coordinatrice au centre d'écoute du Réseau "Wassila", Ouarek Amedjout Nadia a salué les décisions et instructions du président de la République concernant la protection de la femme quel que soit son rôle et sa position dans la société et le renforcement des mécanismes juridiques de prise en charge des femmes victimes de violence, qualifiant ces décisions "d'acquis devant renforcer les moyens de protection de la femme contre toutes formes de violence". Elle a souligné, dans ce contexte, "la nécessité de

prendre en considération les moyens de prise en charge des femmes violentées, d'intensifier les opérations de sensibilisation à la dangerosité de la violence sur la famille et la société", d'autant que, a-t-elle dit, "l'Islam a honoré la femme et lui a accordé une place prestigieuse". Et d'ajouter que le Réseau "Wassila" met à la disposition des femmes et enfants violentés, des psychologues et des juristes pour leur prodiguer conseils et orientations via les deux lignes téléphoniques du réseau, en sus de l'accueil des femmes victimes de violence une fois par semaine.

Port d'Alger

## Saisie d'une quantité considérable de comprimés psychotropes

Des équipes de la Direction régionale des Douanes Alger-port ont saisi, en janvier dernier, 16900 comprimés psychotropes de type ecstasy, dans deux opérations distinctes. «Dans le cadre des missions de contrôle douanier des voyageurs sur les liaisons maritimes internationales de et vers le territoire national, les agents de l'Inspection principale de contrôle des voyageurs, relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes- Régimes particuliers, dans le territoire de compétence de la Direction régionale des Douanes Alger-port ont saisi 16900 comprimés psychotropes de type ecstasy, dans deux opérations distinctes lors d'un contrôle de passagers en provenance du port de Marseille (France) vers celui d'Alger», a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale des Douanes. La première opération s'est soldée par «la saisie de 9900 comprimés de type ecstasy, dissimulés dans des sacs de café hermétiquement fermés à l'intérieur d'un véhicule touristique d'un passager», selon la même source.

Accidents de la circulation

## 25 morts et 1245 blessés en une semaine

Vingt-cinq personnes sont décédées et 1245 autres ont été blessées dans 1085 accidents de la circulation survenus durant la période du 2 au 8 février à travers le pays, a indiqué mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec 3 morts et 130 blessés, suite à 132 accidents, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 482 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (91 incendies), Blida (31) et Oran (24). Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 508 personnes en situation de danger et exécuté 5191 opérations d'assistance diverses, ajoute la même source.

Monoxyde de carbone

## 04 personnes d'une même famille mortes à Tlemcen

Quatre personnes, d'une même famille, sont décédées lundi soir, dans la commune de Djebala (Tlemcen), des suites d'une asphyxie au monoxyde de carbone, selon un communiqué de la cellule de communication de la Protection Civile. La même source a précisé que l'accident s'est produit dans une résidence de la zone d'Ouled Abbas, dans la commune de Djebala (D.Nedrouma), lorsque quatre membres d'une même famille, âgés de 33 à 67 ans, ont trouvé la mort suite à une intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffage. Les corps des quatre victimes (02 hommes et 02 femmes) ont été transférés par les éléments de la Protection civile à la morgue de l'hôpital de Nedrouma.

Hadj 2025

## Réunion de coordination pour le suivi du programme des vols

Le directeur général de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), directeur du bureau des affaires des pèlerins algériens, Tahar Braik, a présidé, lundi, une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs du programme des vols en prévision de la saison du hadj 1446h/2025, indique un communiqué de l'ONPO. Tenue par vidéoconférence en présence, du côté algérien, du conseiller du directeur général et du directeur adjoint chargée de la programmation de l'activité du Hadj, et du côté saoudien, du représentant de la compagnie aérienne Saudia Airlines et de la représentante de la compagnie aérienne Flynas, précise le communiqué. L'ordre du jour de la réunion a porté sur un exposé général du programme des vols de la prochaine saison du Hadj, ainsi que sur le dépôt auprès de l'Autorité générale de l'aviation civile saoudienne (GACA) des programmes de vols proposés par Saudia Airlines et Flynas. Au terme de la réunion, les deux parties ont appelé au "strict respect" du contenu du document des préparatifs émis par le ministère saoudien du Hadj et de la Omra, et à la nécessité d'accélérer la soumission du programme définitif des vols, conclut le communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de RELIZANE  
NIF : 0976.16010.020057

**AVIS DE CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE  
RESTREINT « Etude et Suivi »  
N° 01 / 2025**

En application des dispositions des articles 36 et 39 de la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles relatives aux marchés publics, et aux articles 42, 47 et 48 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'office de promotion et de gestion immobilière de RELIZANE lance un concours national d'architecture restreint Etude et Suivi pour la Réalisation « TCE +VRD » du projet des 500 logements publics locatifs avec locaux à usage commercial au titre de l'année 2025 Commune de RELIZANE « au Pôle urbain RELIZANE – BELHACEL BOUZEGZA »

**01-CONDITIONS D'ELIGIBILITE:**

Le présent concours national d'architecture restreint Etude et Suivi, s'adresse aux architectes et aux bureaux d'études inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité, justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

**A-Capacité professionnelle :**

**1-CAS DE SOUSMISSIONNAIRE SEUL :**

**a-Capacités professionnelles:** Une copie de l'agrément de l'année en cours, délivré par le conseil national de l'ordre des architectes (CNOA).

**b-Capacités financières:** Les candidats ou soumissionnaires réalisent un chiffre d'affaire cumulé des Trois (03) dernières années (2021,2022 et 2023) égal ou supérieur à 56.000.000,00DA, justifié par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers, déposés et visés par les services des impôts.

**c-Capacités techniques :**

- **Références professionnelles :** Ayant déjà assuré une ou des missions « Etude et Suivi », durant les dix dernières années de 2014 à 2024, d'au moins :
  - Un(01) projet d'équipement classé à la catégorie « C » ou plus ou deux (02) projets catégorie B.
  - Ou
  - Un Cumul de 300 logements ou plus y compris VRD d'au moins 100 logements par projet.
  - Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrage publics portant l'intitulé et la catégorie du projet, délai contractuelle du marché et la date de réception des travaux.
- **Moyens humains :**
  - Disposant de moyens humains suivants :
  - Deux (02) Chefs de projet : Architectes ou ingénieurs ou masters dans le domaine de bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.
  - Les moyens humains sont à Justifier par copies des diplômes accompagnées des attestations d'affiliation CNAS/CANOS ou Fiche de carrière CNAS, Contrat ANEM et les certificats ou attestations de travail.
  - **Moyens matériels :**
    - Disposant des moyens matériels suivants :
    - 01 véhicule automobile ;
    - 01 micro-ordinateur ;
    - 01 imprimante ;
    - Les moyens matériels doivent être Justifiés par les pièces suivantes : Carte grise + police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et procès-verbal de constat délivré par un huissier de justice ne dépassant pas une année pour le matériel non roulant

**2-CAS DE SOUSMISSION EN GROUPEMENT :**

Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement solidaire d'architectes et/ou de bureaux d'études, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement dans leur globalité. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier pour chacun d'entre eux l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges ; à l'exception de l'agrément délivré par l'ordre national des architectes exigé pour l'ensemble des membres de groupement.

Le groupement doit être impérativement solidaire.  
**Remarque:**  
01-Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.  
02- Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

**02- RETRAIT DES CAHIER DES CHARGES:**

Les candidats intéressés remplissant les conditions d'éligibilité sus énumérées, peuvent retrait les cahiers des charges auprès de la direction générale de office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Relizane (département finance et comptabilité – DFC- 3<sup>ème</sup> étage, bureau n° 06) dont le siège social est sis à l'adresse suivante : Bd. Zeghloul cité berrezga wilaya de Relizane.

Le cahier des charges doit être retiré par les candidats soumissionnaires ou leurs représentants dûment désignés à cet effet, dans le cas d'un groupement momentanément, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulation contraires dans la convention de groupement.

Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer au concours national d'architecture restreint. Objet du présent avis.

**03-PRESENTATIONS DES OFFRES:**

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, Les candidats intéressés par le présent concours national d'architecture restreint Etude et Suivi sont invités à remettre le dossier de candidature, qui comprend :

- 1- Une copie de l'agrément de l'année en cours, délivré par le conseil national de l'ordre des architectes (CNOA);
- 2- Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- 3- Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- 4- Une copie du statut pour les personnes morales ;
- 5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, conformément aux conditions d'éligibilité sus énumérées et détaillées contenues dans l'article 04 du cahier des charges.
- 6- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire.

Tous les documents doivent être lisibles et en cours de validité à la date d'ouverture des plis.  
Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe cachetée, selon le format suivant :

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

Dénomination du soumissionnaire:.....  
Adresse du soumissionnaire : .....  
« Concours National d'Architecture Restreint N°01/2025  
Maîtrise d'œuvre de .....

Cette enveloppe est mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention citée ci-dessus:

A Monsieur le Directeur Générale de L'OPGI De Relizane  
« Concours National d'Architecture Restreint N°001/2025  
Maîtrise d'œuvre de .....  
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture  
des plis et d'évaluation des offres »

**04-LIEU DE DEPOT DES OFFRES:**

Les offres doivent être déposées au niveau de :

La Direction Générale de L'OPGI de la Wilaya de RELIZANE « BUREAU D'ORDRE GENERAL »  
Siège Social : Bd. ZAGHLOUL Cité BERREZGA W-RELIZANE

**05- DUREE DE PREPARATION DES OFFRES :**

La durée de préparation des offres est fixée ci-dessous à compter de la date de la première publication de du concours, dans deux quotidiens nationaux de la presse écrite ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), selon les phases suivantes:

- 10 jours ouvrables pour le dossier de candidature ; les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidature.

**NB:** Le dossier de candidature ne fera pas l'objet d'un complément de dossier.

- 21 jours pour l'offre technique, prestations et financière. Les candidats présélectionnés à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase, seront invités par voie de presse à remettre leurs offres techniques, de prestations et financières. La date et l'heure limite de dépôt des offres (technique, de prestations et financière), sera comptée à partir de la date de la première parution de la publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux de la presse écrite.
- Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

**06- DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES:**

La date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 10<sup>ème</sup> jour à compter de la première parution du présent avis de concours dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP, à 13 h 30 (heure limite).

**07- OUVERTURE DES PLS:**

L'ouverture des plis aura lieu le même jour de dépôt des offres à 14.00 h au siège de la direction générale de l'office salle de réunion (salle N° 09).

Si ce jour correspond à un jour férié ou de repos légal, l'ouverture aura lieu le premier jour ouvrable suivant aux mêmes heures.

Le présent avis d'appel d'offre tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour y assister. La durée de validité de l'offre est de quatre-vingt-dix (90) jours augmentés de la durée de préparation des offres, à compter de la date de séance d'ouverture des plis des dossiers de candidature.

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531002264 12.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائي  
الأستاذة: زروالي حياة

محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم - اختصاص مجلس قضاء مستغانم  
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزغران - مستغانم  
الهاتف الفاكس: 045409122

اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني

طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

نحن الأستاذة زروالي حياة - محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مزغران مستغانم. بناء على طلب بنك التنمية المحلية وكالة واد اريهو 433 الممثل من طرف مديره الكائن مقره واد اريهو غليزان. بناء على عقد توثيقي مؤرخ في 14 و15/12/2016 المحرر من طرف الموثقة بن كنين نصيرة والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 20/12/2016. بناء على جدول قيد رهن مؤرخ في 14 و15/12/2016 والمشهدر بالمحافظة العقارية بحاسي ماماش بتاريخ 23/00629/2016 حجم 26 رقم 25. تنفيذاً لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 18/07/2023 رقم 23/00629 صادر عن رئيس محكمة مستغانم. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني المملوك للسيد دندن الشارف. التعيين: 3/2 قطعة أرض فلاحية كائنة ببني يحيى بلدية الحسيان مستغانم تقدر مساحتها 01 هـ 10 آر 63 س قسم 08 مجموعة ملكية رقم 159. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ خمسة مليون وتسعمائة ألف و مئتان وستة وستون دينار جزائري و سبعة وستون سنتيم (5.900.266,67 دج). وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 04/03/2025 على الساعة 14:00 زوالاً بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقاً للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية

12.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائي  
الأستاذة: زروالي حياة

محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم - اختصاص مجلس قضاء مستغانم  
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزغران - مستغانم  
محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر

المادة 412 فقرة 04 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

لغائدة البنك الوطني الجزائري وكالة 871 مستغانم الممثلة من قبل مديره، الكائن مقره ب 22 شارع برايس عبد الرحمن مستغانم. ضد جزيري عيسى، الكائن مقره حي جبلي محمد رقم 166-75 مستغانم. بناء على الحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم التجاري / البحري بتاريخ 2023/12/03 تحت رقم الفهرس: 23/06391 رقم الجدول: 23/03978 الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2024/09/25 تحت رقم 24/1435. بناء على المواد من 406 إلى 4016 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مزغران مستغانم. حذرنا محضر تكليف بالوفاء بتاريخ 2024/10/06 وارسل عن طريق رسالة مضمنة تم تبليغ محضر تكليف بالوفاء عن طريق التعليق للمحكمة بتاريخ 2024/10/27 والتعليق للبلدية بتاريخ 2024/11/03. بناء على الأمر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم المؤرخ في 2025/01/15 رقم الترتيب 25/000018. والمتضمن الأذن للملتمس البنك الوطني الجزائري وكالة 871 مستغانم الممثلة من قبل مديره الكائن مقره مستغانم بنشر محتوى التلغيف الرسمي محضر التلغيف بالتكليف بالوفاء المتعلق بالحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم التجاري / البحري بتاريخ 2023/12/03 تحت رقم الجدول 23/03978 ورقم الفهرس 23/06391 الممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2024/09/25 تحت رقم 24/1435 الموجه للملتمس ضده جزيري عيسى الكائن بحي جبلي محمد رقم 166-75 مستغانم في جريدة يومية وطنية على نفقة الطالب. نحن المحاضرة القضائية زروالي حياة كلفنا السيد جزيري عيسى بأن يدفع للمدعي البنك الوطني الجزائري وكالة مستغانم رمز 871 ممثل من طرف مديرية مبلغ (19.448.595,57 دج) تسعة عشرة مليون وأربعمائة و ثمانية و أربعمائة ألف وخمسمائة وخمسة وتسعون دج و سبعة و خمسون سنتيم الذي يمثل قيمة الدين و ذلك في اجل 15 يوما ابتداء من تاريخ النشر في الجريدة و بعد انقضاء هذا الاجل سيتم التنفيذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحاضرة القضائية

12.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائي  
الأستاذة: زروالي حياة

محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم - اختصاص مجلس قضاء مستغانم  
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزغران - مستغانم  
الهاتف الفاكس: 045409122

اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني

طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

نحن الأستاذة زروالي حياة - محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مزغران مستغانم. بناء على طلب بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة بوقيرات 874 ممثلة بمديرتها القانوني الكائن مقرها ب شارع البريد المواصلات بوقيرات مستغانم. بناء على قيد الرهن القانوني المؤرخ في 2015/12/27 والمشهدر بالمحافظة العقارية بتاريخ 09/11/2017 حجم 89 رقم 68 والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 09/11/2017 تحت رقم 17/1603 الممنوحة. بناء على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية للرهن القانوني الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 10/10/2017 تحت ترتيب رقم 17/903. تنفيذاً لأمر الحجز على عقار الصادر عن رئيس محكمة مستغانم. نعلن عن بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني المملوك للسيد بوزاوغ الحاج ابن احمد. التعيين: حق الامتياز على الحصة الكاملة لقطعة أرض ذات طابع فلاحي من المستمرة الفلاحية الفردية هي جدي رقم 37 مساحتها الاجمالية 05 هكتار 65 آر 63 سنتياتر الكائنة بدوار المرجي بلدية بوقيرات مستغانم قسم 17 مجموعة ملكية رقم 64 مقسمة إلى قطعتين: القطعة 1: مساحتها 03 هـ 75 آر 42 سا يوجد بها بتر - القطعة ب مساحتها 01 هـ 90 آر 21 سا. وحسب الخبرة قطعة أرضية لها شكل مستطيل عارية ذات طابع فلاحي تتكون من جزئين يتميز الجزء الأول بوجود صهريج من الماء أما الجزء الثاني فهو عبارة عن قطعة أرض فلاحية مشيد عليها بناية قديمة. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ سبعة مليون وخمسمائة و سبعة و ثمانون ألف وخمسمائة وستون دينار جزائري (7.587.560,00 دج). وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 04/03/2025 على الساعة 14:00 زوالاً بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقاً للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية

12.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائي  
الأستاذة: زروالي حياة

محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم - اختصاص مجلس قضاء مستغانم  
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزغران - مستغانم  
الهاتف الفاكس: 045409122

اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني

طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

نحن الأستاذة زروالي حياة - محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مزغران مستغانم. بناء على طلب بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة بوقيرات 874 ممثلة بمديرتها القانوني الكائن مقرها ب شارع البريد المواصلات بوقيرات مستغانم. بناء على قيد الرهن القانوني المؤرخ في 18/07/2014 والمشهدر بالمحافظة العقارية بتاريخ 03/08/2014 حجم 13 و الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 22/10/2018 تحت رقم 18/1363 الممنوحة. بناء على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية للرهن القانوني الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 03/10/2018 ترتيب رقم 18/00792. تنفيذاً لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 16/11/2022 تحت رقم 22/01099 صادر عن رئيس محكمة مستغانم. نعلن عن بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني المملوك لورثة العربي بن شريف عبد الله. التعيين: حق الامتياز على الحصة الكاملة لقطعة أرض فلاحية كائنة ببلدية سيرات من مستمرة فلاحية فردية سي عبد الغني رقم 45 تقدر مساحتها ب 03 هكتار 80 آر بها بئر، قسم 08 مجموعة ملكية رقم 171. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ اثثة عشرة مليون وستمائة ألف دينار جزائري (12.600.000,00 دج). وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 04/03/2025 على الساعة 14:00 زوالاً بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقاً للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية

12.02.2025

Des perturbations d'approvisionnement de l'huile et du lait

## Des inspections lancées au niveau des entrepôts de stockage

Par B.Kamel

**D**e quoi seront faits les prochains jours qui précèdent le mois de Ramadhan 2025 ? Quelle meilleure manière devrait adopter le consommateur afin de se protéger contre la rareté ces derniers jours de certains produits de base sur le marché de consommation ? Et faut-il suspecter derrière cette « pratique » une tentative de perturber, une nouvelle fois, le marché pour provoquer une rétention et influencer sur les prix à l'approche du mois sacré, une échéance connue par la grande affluence sur certains produits de consommation notamment subventionnés ? Autant de questions qui trottent dans l'esprit des consommateurs oranais à attendre. Des scènes de panique sont observées par endroit depuis quelques jours à la suite de la disparition mystérieuse et injustifiée de l'huile de table au niveau des supérettes et des commerçants détaillants. C'est néanmoins ce que nous avons relevé au marché de la Bastille (rue des Aurès) et de quelques surfaces commerciales dédiées aux produits subventionnés comme la supérette près du lycée Lotfi à Miramar; alors que l'huile est approvisionné le plus normalement du monde au niveau de « Akid » « Hai Nour » ou en-



core « Sabah ». Alors que le gouvernement avait dévoilé son plan d'action spécial ramadhan 2025 visant l'augmentation à travers le redoublement de la production des quantités d'huile de table, du lait et du sucre entre autres sur le marché, les consommateurs s'aperçoivent à leurs dépens depuis au moins une semaine de la rareté somme toute inhabituelle « par endroit » de la ville d'Oran, aussi bien de l'huile que d'autres produits de base comme le café et le lait en sachet, ce qui, à l'évidence, ne semble pas avoir sans mettre « à nouveau » et malheureusement la puce à l'oreille des consommateurs qui ont du mal à digérer ces perturbations récentes en matière d'approvisionnement de cer-

tains produits subventionnés, d'autant plus que les citoyens attendent beaucoup des opérations de contrôle et d'enquête en cours au niveau du marché local. Face à cette nouvelle tension sur certains produits stratégiques, on croit savoir de sources concordantes que les agents de contrôle du commerce ont effectué d'importantes inspections au niveau des entrepôts et de commerce afin d'y vérifier la disponibilité de ces produits dans le cadre de la lutte contre la spéculation. L'autre produit non moins essentiel est le lait en sachet qui commence contre toute attente à se faire rare au niveau des commerçants du centre-ville et spécialement au marché de la Bastille.

## Lutte contre la cybercriminalité et les dangers de l'utilisation du Net par les enfants 34 affaires traitées et 42 personnes arrêtées dont 19 écrouées en 2024

Par B.Habib

**S**ous le thème « Nos enfants et les défis de la mondialisation numérique » que s'est ouvert lundi à la salle des conférences de la Mosquée pôle Ibn Badis à Oran, la journée d'études de sensibilisation sur le phénomène des dangers de l'utilisation par les enfants et les mineurs de l'Internet. Un événement placé sous l'égide du ministère de la Poste des Technologies de l'information et de la communication (PTICs) qui a vu la participation de représentants du ministère de la Défense nationale (MDN), de l'Intérieur et des collectivités locales, la Protection civile, les services de sécurité, les experts et pas moins de 30 autres secteurs clés présents au lieu de 20 invités initialement dont la Santé, la Justice, les Affaires religieuses et les wakfs, la Jeunesse et des sports, l'Éducation, les Affaires sociale et la solidarité, la Poste et les télécommunications, les médecins cliniciens de la prévention, psychologues, et les parents d'élèves. Un rendez-vous qui entre dans le cadre de la campagne nationale sur la protection des enfants sur les dangers de l'utilisation de l'Internet lancée du 8 jusqu'au 14 février courant à travers notamment les établissements (CEM et lycées), les mosquées, les lieux publics habités, comme la santé, les affaires sociales et la jeunesse sans exclure les centres et maisons de culture. Une thématique aussi sensible et pertinente à la fois ne pouvait, se faisant, faire l'impasse sur la mission

stratégique dédiée aux acteurs principaux de la lutte comme les services de sécurité et les experts en second lieu mais aussi le rôle des parents qui consiste à contrôler en permanence les enfants dans les foyers après les classes. Ces parents qui sont reconnus comme « un partenaire officiel et incontournable de la société » comme l'a souligné dans son intervention, le président de la Fédération des associations de parents d'élèves Kamel Mohamed. Il est un aspect sur lequel ont insisté, lors de ce colloque, les experts et qui n'est autre que celui de la « Synergie entre l'approche sociétale et l'approche active qui doit être vitale et nécessaire » aux yeux de l'expert, le Dr Brahmi Abderezek de l'université Oran 2, ce qui exige selon lui « un rapprochement plus efficace entre le travail scientifique et académique à travers la recherche et le travail de terrain fourni essentiellement par les institutions de lutte spécialisées ».

Cet expert a cerné son approche en une « Stratégie » qui repose sur quatre axes fondamentaux: les experts, les programmes de protection, les activités de sensibilisation et enfin ce qu'il appelle « Citoyenneté active et électronique », un concept médian qui allie recherche académique et les actions de sensibilisation sur l'Internet. Il dira à ce sujet avoir distribué en 2018 plus de 25.000 dépliants par les mosquées les morchidates et les établissements scolaires mais axé également sur le rôle non négligeable des « médias intelligents connectés » dans la préservation de la

citoyenneté électronique, appelant avoir suggérée depuis 2017 une stratégie multisectorielle de protection ». L'enfant a un droit constitutionnel de protection autant que pour les adultes » argue-t-il avant de rappeler que « Nous sommes tous responsables, devant ce phénomène de la dépendance électronique des enfants. Le représentant de la gendarmerie nationale par la voie du Chef de la section de la lutte contre la cybercriminalité du Groupement territorial de la wilaya d'Oran a, pour sa part, axé son intervention sur les dangers des réseaux sociaux et jeux vidéo chez les enfants et les mineurs, détaillant dans ce cadre les infractions dont sont coupables les « mauvais utilisateurs » de l'Internet comme les actes d'escroquerie, les prélèvements d'argent illicites sur les comptes postaux, les piratages de noms et adresses d'enfants et mineurs et leur utilisation à d'autres fins sans oublier le rôle négatif de certaines applications et jeux vidéo pour enfants qui engendrent par exemple le suicide ou les atteintes à des représentations ou symboles religieux sacrés. Il rassurera, dans ce sens, les présents et les parents en particulier sur les moyens de technologie sophistiqués utilisés par la gendarmerie nationale, dans l'élucidation des affaires complexes de la criminalité électronique. En 2024, sur 72 affaires de criminalité électronique, 34 d'entre elles ont été traitées et 42 personnes ont été arrêtées dont 19 écrouées dans la wilaya d'Oran selon, la gendarmerie nationale.

Trafic de psychotropes

## Saisie de plus de 1.400 comprimés et arrestation de sept individus à Oran



**L**es services de police d'Oran ont saisi plus de 1.400 comprimés de psychotropes, ainsi qu'une quantité de kif traité, et ont arrêté sept individus, a-t-on appris, dimanche, auprès de ce corps de sécurité. Lors d'opérations séparées de grande envergure menées par la Sûreté de la daïra d'Es-Senia, 1.409 comprimés de psychotropes de différents types ont été saisis, ainsi qu'une quantité de kif traité prête à être commercialisée sous forme de 37 plaquettes d'un poids de 15 grammes, en plus d'une somme d'argent provenant des revenus du trafic de 350.000 dinars. Sept individus ont été arrêtés pour des affaires liées aux drogues, aux substances psychotropes et à la possession d'armes blanches interdites, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la Direction de la Sûreté de wilaya. Au cours de cette même opération, plusieurs personnes ont été soumises à des contrôles d'identité et à des enquêtes approfondies, quatre individus faisant l'objet de recherches ont été appréhendés et plusieurs commerces ont été surveillés, indique-t-on. Les individus arrêtés seront présentés devant la justice pour trafic et détention de psychotropes et de drogues, selon la même source.

## Vol d'accessoires de véhicules Une croissance inquiétante à Belgaid

**I**l ne se passe pas une semaine sans que des vols d'accessoires de voitures soient signalés par des citoyens, au pôle urbain Belgaid. Selon des témoignages recueillis, ces vols sont commis généralement la nuit. Selon les méthodes utilisées dans ces vols, les voleurs semblent être des spécialistes. Des victimes racontent leur étonnement face à la facilité avec laquelle ces délinquants activent. Les pièces volées sont d'origine ou montées. Ces derniers jours, les vols des trappes à carburant qui masquent les bouchons des réservoirs, sont les plus signalés. Depuis l'été dernier, dans une seule cité, pas moins d'une dizaine de vols, de l'intérieur et de l'extérieur des véhicules sont signalés. Nos interlocuteurs rapportent que les vols en question, sont opérés dans les parkings non gardés. Les habitants pointent du doigt les ramasseurs des métaux ferreux et plastique. D'autres n'excluent pas que les voleurs sont des jeunes habitants des lieux du vol. A propos des plaintes, un bon nombre de victimes reconnaissent avoir saisi les policiers de la 25 sûreté urbaine, sans aller loin jusqu'à une plainte. Les vols ne se sont pas limités aux accessoires auto, mais les vélos de l'intérieur des bâtiments, les installations en cuivres, et bien d'autres. A.Kader

Sidi Bel Abbès

**Le nouveau procureur général installé**

La cour de justice de Sidi Bel Abbès a été la scène, dimanche après-midi, d'une cérémonie officielle marquant l'installation de Djamel Naijaoui dans ses nouvelles fonctions de procureur général. Cette nomination qui s'inscrit dans le cadre d'un mouvement partiel opéré par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le 4 février 2025, au sein du corps des présidents des cours de justice et des procureurs généraux, témoigne de la volonté des autorités de dynamiser l'appareil judiciaire et de renforcer son efficacité. La cérémonie, présidée par le premier président de la Cour suprême, Mamouni Taher, représentant le ministre de la Justice et garde des Sceaux, a réuni un parterre de personnalités, dont des magistrats, des autorités locales civiles et militaires, des fonctionnaires de l'établissement de justice et des cadres de l'administration pénitentiaire. M. Naijaoui, qui succède à Ben Abdallah Mustapha, apporte à cette fonction une riche expérience acquise au sein de la magistrature. Avant cette nomination, il a notamment exercé les fonctions de conseiller à la Cour suprême depuis 2023, après avoir gravi les échelons au sein de l'institution judiciaire. Dans son allocution, M. Mamouni Taher a souligné l'importance de la mission du procureur général, garant du respect de la loi et de l'équité au sein du système judiciaire. Il a exhorté M. Naijaoui à se consacrer pleinement à sa tâche, en mettant en avant les valeurs de probité, de compétence et d'engagement qui doivent guider l'action de tout magistrat. M. Naijaoui a exprimé sa gratitude envers le Président de la République pour la confiance placée en lui et a assuré de sa détermination à œuvrer pour un service public de la justice de qualité, proche des citoyens et respectueux des droits de chacun. Il a souligné son engagement à travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de la chaîne judiciaire pour relever les défis et améliorer le fonctionnement de la justice. Cette nomination marque une nouvelle étape dans la carrière de M. Naijaoui et ouvre de nouvelles perspectives pour la cour de justice de Sidi Bel Abbès. Son expérience et son engagement devraient contribuer à renforcer l'efficacité de la justice et à consolider l'État de droit. **Mohamed Nouar**

Saïda

**Un homme retrouvé sans vie dans son magasin**

Une enquête judiciaire est en cours pour déterminer les circonstances du décès d'un homme répondant aux initiales H.A, âgé de 42 ans. Il était brocanteur de métier à la cité des 400 logements. Ce drame a eu lieu dimanche en fin d'après-midi. Aussitôt avisés, les éléments de la protection civile se sont rendus sur les lieux et trouvèrent la victime. Ils l'évacuèrent vers la morgue de l'Hôpital "Ahmed Medghri" de Saïda. Émoi et consternation au niveau de la cité des 400 logements et ce n'est pas la première fois qu'un drame pareil survient. **OULD OGBAN**

Dangers d'internet et protection des enfants

**Algérie Télécom lance une campagne de sensibilisation à Tissemsilt**

Par Abed Meghit

L'Algérie renforce son dispositif de protection des mineurs face aux dangers du numérique avec le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation aux risques liés à l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux. Cette initiative, pilotée par le ministère de la Poste et des Télécommunications en collaboration avec de nombreux acteurs institutionnels, vise particulièrement à protéger les plus jeunes des menaces croissantes du cyberspace. Placée sous le thème évocateur « L'internet est un vaste océan, aidons nos enfants à naviguer en sécurité ». Un thème aussi sensible et crucial à la fois ne peut que susciter l'engouement des différentes composantes de la famille mais aussi des secteurs clés comme celui de l'Éducation, bien entendu, soit le premier concerné par la sensibilisation à l'endroit des enfants. La protection des enfants, notamment les élèves, contre les dangers de l'utilisation frauduleuse ou sans l'aval de l'autorité administrative compétente de l'Internet et des réseaux sociaux, fait l'objet d'une campagne nationale de sensibilisation afin de prémunir cette frange vulnérable contre les dérapages dans le cadre de la vaste campagne lancée en



Algérie du 8 au 14 février 2025, coïncidant avec la célébration de la journée mondiale de la prévention sur les risques de l'Internet. Un sujet qui vient à point nommé pour les pouvoirs publics, les acteurs principaux et les professionnels de médias et des réseaux sociaux, pour prévenir à travers des pratiques techniques et des mécanismes les risques encourus en cas de mauvaise utilisation du Net. Dans ce cadre précis, La Direction de la Poste et des Télécommunications de la wilaya de Tissemsilt, en coordination avec plusieurs partenaires, organise une campagne de sensibilisation vi-

sant à protéger les enfants des risques liés à une mauvaise utilisation d'Internet, sous le slogan « L'Internet est un vaste océan, aidons nos enfants à naviguer en sécurité ». L'événement se déroule devant le bureau de poste central, en plein centre-ville de Tissemsilt. Cette initiative vise à informer les parents et les jeunes sur les dangers du cyberspace et à promouvoir une utilisation sécurisée et responsable des outils numériques. Une journée de sensibilisation pour la protection des enfants contre les dangers de l'Internet en présence de plusieurs intervenants stratégiques.

Tissemsilt

**65ème anniversaire des explosions nucléaires françaises dans le Sahara algérien**

Par Abed Meghit

La direction des Moudjahidine et des ayants droit a organisé un programme spécial pour marquer le 65ème anniversaire des essais nucléaires effectués par la France coloniale dans le désert algérien, le 13 février 1960, sous la supervision du wali de la wilaya de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi. À cette occasion, un programme diversifié a été mis en place, comprenant notamment ce lundi dernier : Une exposition photographique illustrant l'horreur de cette tragédie nucléaire, une conférence scientifique et historique de portée nationale, animée par des professeurs et historiens issus de plusieurs universités (Tissemsilt, Tiarret, Alger, Mascara, Khemis Miliana). Cette conférence a réuni des représentants de la famille révolutionnaire, des membres des corps de sécurité, des directeurs exécutifs, des élus locaux, ainsi que des organisations, associations et étudiants.

L'objectif de cette rencontre scientifique était de sensibiliser à l'importance et à la gravité de ces essais nucléaires, en abordant leurs dimensions historiques, environnementales, sanitaires et juridiques. Les intervenants ont qualifié ces essais de "crime de guerre majeur" et de "génocide" selon le droit international, insistant sur le fait que ces actes ne sauraient être prescrits par le temps. Des spécialistes en droit international ont



souligné que ces explosions nucléaires, effectuées à Reggane le 13 février 1960 dans le cadre de l'opération "Gerboise Bleue", constituent des "crimes continus" dont les effets se font encore ressentir aujourd'hui sur l'homme, la faune et la flore. Ils ont également salué les efforts de l'Armée nationale populaire (ANP) pour sécuriser et réhabiliter les sites des essais nucléaires. De leur côté, les représentants de la famille révolutionnaire ont insisté sur la nécessité de préserver cette mémoire, rappelant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en a fait une priorité nationale. La sauvegarde de cette mémoire s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'identité nationale et du devoir de fidélité envers les

martyrs de la Révolution de Novembre et les moudjahidine, dont les sacrifices ont permis de défendre cette terre sacrée. Pour rappel, le 13 février 1960, la France a procédé à son premier essai nucléaire dans le désert de Reggane sous le nom de code "Gerboise Bleue". D'une puissance estimée entre 60 000 et 70 000 tonnes d'explosifs, cet essai était cinq fois plus puissant que la bombe larguée sur Hiroshima. Il a provoqué une catastrophe environnementale et humaine dont les séquelles demeurent visibles à ce jour. Cette commémoration rappelle l'importance de ne jamais oublier cette page sombre de l'histoire et de poursuivre les revendications pour la reconnaissance et la réparation de ce crime colonial.



Transports à Blida

## Des mesures d'urgence pour résoudre le problème

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a annoncé, samedi à Blida, des mesures d'urgence et d'autres correctives de nature à réduire le problème des transports auquel est confrontée cette wilaya en raison de l'extension urbaine. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection d'un nombre de projets de son secteur dans les communes de Guerouaou et Blida, M. Sayoud a indiqué que son département ministériel engagera, en coordination avec les services de la wilaya de Blida et d'autres acteurs du secteur des transports, "des mesures d'urgence et correctives pour résoudre le problème des embouteillages et du manque de moyens de transport, notamment au chef-lieu de wilaya et dans les villes de la partie Est de la wilaya, ayant enregistré de grandes opérations de relogement". Il a cité parmi les mesures urgentes la réouverture, dans les 20 prochains jours au plus tard, des deux (2) passages à niveau de la voie ferrée fermés à Ramoul et Sidi Abdokader (Blida), en vue de les mettre à disposition des usagers de la route. "Ces deux passages à niveau seront renforcés par des gardes permanents, dans l'attente de la réalisation d'une étude pour l'aménagement de trémies souterraines ou de ponts, dans le but de les rendre plus sûrs tant pour les véhicules que pour les trains", a-t-il ajouté. L'ouverture de ces deux passages à niveau, fermés depuis l'année 2000 suite à des travaux d'électrification de la voie ferrée, interviendra parallèlement à la mise en œuvre du nouveau plan de transport du chef-lieu de Blida, selon le ministre des Transports qui a loué ce plan. Il a, dans le même sillage, fait part de la mise en place, la semaine prochaine, d'une commission englobant différents intervenants pour "l'étude de toutes les préoccupations, dont celles liées à ce plan de transport pour plus de fluidité si nécessaire".



D'autres solutions ont été évoquées par M. Sayoud, dont le renforcement de l'entreprise de transport urbain et suburbain de Blida avec de nouveaux bus et lignes, notamment au profit de la partie Est de la wilaya. Le ministre n'a pas exclu, à ce propos, la possibilité de la prise en charge par l'entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) qui dispose de 900 bus, "du transport des habitants de ces communes, au vu de leur proximité avec la capitale". Il a, aussi, annoncé un renforcement "exceptionnel" de la wilaya de Blida, dans le cadre du plan ministériel visant l'accompagnement des wilayas ayant enregistré de grandes opérations de relogement et une hausse significative de leur population, avec des bus de transport et de nouvelles lignes pour faciliter les déplacements des citoyens. L'autre mesure majeure annoncée par le ministre est la remise en exploitation des lignes de transport Alger, Bouinane -El-Affroun, et de la ligne ferroviaire Hussein Dey-El-Affroun, suite à une baisse des dessertes de cette ligne à 40% en raison des travaux d'aménagement de la voie ferrée. Selon le ministre "des instructions ont été données pour l'étude de la relance de cette ligne ferroviaire, la semaine prochain-

ne, à raison de deux (2) à trois (3) dessertes/jour dans une première étape, au regard de son importance pour les travailleurs et les étudiants". Interrogé sur le télé-cabine reliant Blida aux hauteurs de Chréa, hors service depuis plus d'un (1) an, M. Sayoud a affirmé que ce dernier fait "actuellement l'objet d'une étude de réhabilitation", informant que "le lancement des travaux est pour bientôt". Sur un autre plan, le ministre des Transports a révélé que son département ministériel s'attelle à l'étude de 10 plans de transport d'autant de wilayas, "dans l'attente d'élargir cette opération au reste des wilayas durant les années à venir, afin de mettre en place des plans de transport qui répondent aux attentes de la population". "Des préparatifs sont, aussi, en cours pour l'élaboration d'un plan de transport spécial -Ramadhan qui garantira aux citoyens des déplacements plus faciles et aisés", a-t-il ajouté. Durant sa visite à Blida, le ministre des transports s'est rendu sur le chantier de la gare ferroviaire de Guerouaou où il a donné des instructions en vue de l'accélération des travaux de manière à assurer son entrée en exploitation "au mois de septembre prochain au plus tard".

Ecole supérieure de l'arme blindée à Batna

## Ouverture des journées d'information dédiées au public

Des journées d'information dédiées au public sur l'école supérieure de l'arme blindée (ESAB) "chahid Mohamed Kadri" relevant de la 5ème région militaire se sont ouvertes lundi au centre d'information territorial de l'ANP "chahid Omar Benkhemis" de la ville de Batna. L'ouverture de cette manifestation de trois jours a été présidée, en présence du wali de Batna, Mohamed Benmalek, par le général-major commandant de l'ESAB qui a souligné, dans son allocution à l'occasion, que "ces journées rentrent dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) 2024-2025 dans son volet relatif aux journées ouvertes et d'information sur les diverses forces". Ces journées, a-t-il ajouté, sont organisées par le commandement des forces terrestres en coordination avec le commandement de la 5ème région militaire au titre de "la stratégie de communication du commandement supérieur de l'ANP engagée depuis



plusieurs années pour consolider le rapport armée-nation par le rapprochement de l'institution militaire du citoyen en lui présentant de près les missions et activités des établissements et structures de l'ANP". La manifestation, a-t-il encore ajouté, est "une opportunité pour présenter au public les multiples structures et équipements pédagogiques d'entraînement et de formation ainsi que les

diverses spécialités offertes par l'ESAB et les conditions d'incorporation, notamment des jeunes souhaitant rejoindre cette institution de formation". La cérémonie d'ouverture a donné lieu à la projection d'un documentaire sur l'ESAB et une visite guidée des différents stands de l'exposition présentant la formation, les équipements, le matériel pédagogique et les conditions d'incorporation.

Conférence sur la sécurité alimentaire au Qatar

L'Université

Constantine 3 primée

L'Université de Constantine 3 Salah Boubnider a remporté la médaille d'or au Concours international de la jeunesse arabe pour les projets innovants sur la sécurité alimentaire. Lequel concours est organisé dans le cadre de la Conférence internationale sur la sécurité alimentaire au Qatar, indique samedi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. L'étudiante Mefaradj Sara de l'Université de Constantine 3 Salah-Boubnider a décroché la 1e place (médaille d'or) dans la catégorie des études supérieures au Concours international de la jeunesse arabe pour les projets innovants sur la sécurité alimentaire et hydrique, organisé par l'Université des sciences et technologies du Qatar, dans le cadre de la Conférence internationale sur la sécurité alimentaire et hydrique face au changement climatique, lit-on dans le communiqué. L'étudiante a participé avec un projet portant sur «l'amélioration de la culture de l'azolla et des lentilles d'eau pour la production, à faible coût, d'aliments nutritifs pour le bétail», selon la même source.

Salon national de la nutrition de la volaille et du bétail à Sétif

52 exposants à l'ouverture de la 2ème édition

La deuxième édition du Salon national de la nutrition de la volaille et du bétail s'est ouverte lundi à Sétif avec la participation de 52 exposants venus de plusieurs wilayas du pays. Cette manifestation de trois jours regroupe des exposants et opérateurs des secteurs public et privé, venus de 15 wilayas du pays, a indiqué à l'APS, Hamza Benmekhlouf, secrétaire général de la chambre locale de l'agriculture organisatrice du Salon, en marge de la cérémonie d'ouverture présidée par le wali de Sétif, Mustapha Limani. L'objectif du Salon est de rapprocher les aviculteurs des différentes intervenants de la filière pour échanger leurs expériences et découvrir les plus récentes innovations et techniques de ce domaine d'activité, selon la même source. La manifestation est une occasion pour les opérateurs d'exposer leurs produits et passer des marchés et accords de partenariat pour le développement de la production et de la formation et pour la promotion du secteur, ont affirmé nombre de participants.

Guelma

## Trois projets pour la protection des forêts contre les incendies

Trois projets de protection des ressources forestières contre les incendies et de régénération des aires du couvert végétal ravagées par des feux seront lancés courant 2025 dans la wilaya de Guelma, a indiqué lundi le conservateur local des forêts. Dans une déclaration à l'APS, Boubaker Ouadi a précisé que les procédures administratives sont en phase de parachèvement pour le choix des entreprises qui exécuteront « dans les plus proches délais » ces opérations retenues au titre du programme sectoriel 2025. La première opération qui s'inscrit dans le cadre des préparatifs en cours de lutte contre les feux de forêts pour la saison 2025 portera sur l'aménagement de voies forestières de 70 km répartis sur 8 zones forestières des six communes de Bouati Mahmoud, Boucheougouf, Djebala Khemissi, Oued Zenati, Roknia et Oued Cheham, selon la même source. Retenue dans le même cadre, la seconde opération concernera l'aménagement de quatre points d'eau à travers des zones forestières des deux communes de Boucheougouf et Djebala Khemissi, a ajouté le même responsable. L'ultime opération portera sur la régénération d'une aire de 180 hectares parcourus par des incendies au cours des dernières années à travers le territoire de la wilaya, a encore précisé le conservateur des forêts.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE MOSTAGANEM**  
**DAIRA DE MESRA**  
**COMMUNE DE TOUAHRIA**

**Avis D'infirmité d'Appel d'Offre Ouvert**  
**national avec exigences de capacités**  
**minimal N° 05/2024**

**Pour les projet suivants :**

- Lot 03 : Achèvement du chemin O/Gourine sur 950 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)**  
**Lot 04 : Achèvement du chemin reliant O/ATTIA au CW 42 A sur 2200 MI (COMMUNE DE TOUAHRIA)**  
**Lot 07 : Achèvement du chemin douar GUEBALA sur 210 MI (COMMUNE DE TOUAHRIA)**  
**Lot 08 : Réalisation d'un chemin au douar GUERRARCHA sur 250 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)**

En application lois n° 23-12 du 18 moharram 1445 correspondant au 05 aout 2023 fixant les regles générales relatives aux marchés publics .

Et en appliquant des dispositions de l'articles 40 à l'alinéa 2 du decret présidentiel n° 15/247 de 16/09/2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public et après la reunion de la commission d'ouverture et d'évaluation des plis du 23/01/2025 .

Le président de l'assemblée populaire communal de la commune de touahria informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participe à l'avis d'appel d'offre N° 05/2025 dans les journaux quautidien nationale en arabe ALDIAMHOURIA le 08/01/2025 et en francais **LE CARREFOUR D'ALGERIE** le 07/01/2025 déclare infirmité d'appel d'offre des projets pour motif manque de crédit de financement .

Le Président de L'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE

ANEP N°2531002049

12.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الاستاذة دريوش فاطمة  
محاضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران  
شارع الاخوة شمول (ستورا سابقا) الطابق الثاني بلاطو وهران  
الهاتف: 0555.70.04.61  
تبلغ حكم جزائي في شقه المدني بتاريخ العشرين من شهر مارس سنة الفين وأربعة وعشرين وعلى الساعة 10 و45 دقيقة نحن الاستاذة دريوش فاطمة محاضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران بواسطة العون المحلف والمكلف بالتبليغ السيد... وبطلب من السيدة الاستاذة بن أحمد نادية المحامية القائمة بالإيداع نيابة عن بنك الجزائر الخارجي وكالة بوغوسلافيا بواسطة ممثله القانوني .  
العنوان : رقم 01 نهج الشيخ عبد القادر مديوني وهران. بناء على المادة 411 من قانون الإجراءات الجزائية. بلغنا وسلمنا للمدعو: بريمة جلول. العنوان عمارة س 4 رقم 301 حي ابن سينا وهران. مخاطبين ..... صفته...الحامل لـ ... رقم ...الصادرة بتاريخ... عن... بنسخة من الحكم الصادر عن محكمة العثمانية قسم الجنج بتاريخ 24/01/21 تحت رقم الجدول 23/03322 ورقم الفهرس 24/00173 عتليا ابتدائيا غيايبا لمتهم، وحضوريا للضحية. واخطرناه بان له 10 أيام ابتداء من هذا التبليغ للمعارضة وإذا فاتته هذا الأجل يسقط حقه في ذلك. ولكي لا يجهل ما تقدم، وإثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر في اليوم والشهر والسنة والساعة المذكورين اعلاه وذلك طبقا للقانون.

المحاضرة القضائية  
12.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الاستاذة دريوش فاطمة  
محاضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران  
شارع الاخوة شمول (ستورا سابقا) الطابق الثاني بلاطو وهران  
الهاتف: 0555.70.04.61  
محاضر تبليغ اعدار  
بتاريخ الثاني عشر من شهر فبراير سنة الفين وأربعة وعشرين وعلى الساعة 13 و30 دقيقة نحن الاستاذة دريوش فاطمة محاضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران بواسطة العون المحلف القائم بالتبليغ السيد طاهرة. وبطلب من السيد الاستاذ دحماني عز الدين المحامي القائم بالإيداع نيابة عن بنك الجزائر الخارجي مؤسسة صومعية اقتصادية، شركة أسهم، ممثلة من طرف مدير وكالة بوغوسلافيا 74 الكائن مقرها: برقم 01 نهج الشيخ عبد القادر مديوني وهران. بلغنا وسلمنا اعدار مؤرخ في 2024/02/04. إلى السيد: صاردي علي بوتلييس، صاحب مخبرة. العنوان: 75 شارع عبد الخامس محل رقم 02 بوتلييس وهران . مخاطبين ..... صفته...الحامل لـ ... رقم ...الصادرة بتاريخ... عن... الموضوع : اعدار قبل المتابعة القضائية. المتضمن ما يلي: إن بنك الجزائر الخارجي مؤسسة صومعية اقتصادية، شركة أسهم، ممثلة من طرف مدير وكالة بوغوسلافيا 74 الكائن مقرها: برقم 01 نهج الشيخ عبد القادر مديوني وهران بواسطة مستشاره القانوني الاستاذ دحماني عز الدين المحامي المعتمد لدى المحكمة العليا ومجلس التولية والكائن مكتبه بالعنوان المذكور اعلاه. له الشرف أن يحيطكم بما يلي: حيث أنه قد منحكم قرضا بقيمة 4.538.000,00 دج ، إضافة إلى نسبة الفوائد عن التأخير والنحصيل والرسوم والعوات وذلك من أجل تمويل مشروع مخبرة. حيث أنكم توقفت عن تسديد باقي القرض الذي بقي في يديكم والمقدرة قيمة حاليا: 181.293.98 دج بالإضافة إلى الرسوم والمصاريف و فوائد التأخير والتي هي قابلة للزيادة شهريا مع بقية الاقساط الأخرى المحددة في جدول التسديد. لذا فإن بنك الجزائر الخارجي وكالة بوغوسلافيا 74 بمنحكم مهلة أخيرة لتسديد مستحقات القرض وتفاذي أي متابعة قضائية وغرامات التأخير والمصاريف القضائية التي ستبقى على عاتقكم وذلك خلال أجل 15 يوم من تاريخ توصلكم بهذا الاعذار.

المحاضرة القضائية  
12.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغاثم  
محكمة مستغاثم  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، عتليا، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2023/12/26 تحت رقم الفهرس 23/07158 واعتماد تقرير الخبرة المنجزة من طرف الدكتور مجامعية رياض المودعة بأمانة ضبط المحكمة وبالنتيجة القضاء بالحجر على المدعي عليه الكياد حمو حميد المولود بتاريخ 1970/01/22 بوهران لأبيه عبد وأمه مكثفي خديجة وتعيين شقيقه المدعي مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية والقانونية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبندية وهران بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأقص به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور اعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط  
12.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء وهران  
محكمة السانية  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة عتليا، غيايبا و في أول درجة، في الشكل: قبول الدعوى. في الموضوع: الحكم بفقدان المدعي عليه بوخالفة بوبكر 1976/08/14 ببندية تمزوغه، ولاية عين تموشنت لأبويه عبد القادر و فاطمة عكاشة، مع تعيين المدعية بوزادة خيرة المولودة في 1978/05/16 بوهران كمقدم عليه لتسيير أموال المفقود واستلام ما يستحقه من ميراث أو تبرع، مع إلزامها بمسك الوثائق والسندات المثبتة للمعاملات الواردة على الذمة المالية للمفقود. تحميل المدعيان المصاريف القضائية بما فيها رسم قيد الدعوى المقدر بـ 1950 دج. بدأ صدر وصرح بالحكم جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور اعلاه ولصحته أمضياه نحن الرئيس وأمين الضبط

الرئيس / أمين الضبط  
12.02.2025



**Agence de voyage**  
**SFICIFA**  
**Mesra - Mostaganem**  
**Rue Mohamed Khemisti**  
**Face Maison Renault**  
**Tel: 06 61 78 30 05**

**Vends**

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine-salle de bain + toilettes. 11ème étage ( sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro 0556 366 201

**SOS**

Un Handicapé ( amputé de la jambe ), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école ( distance de 05 KM du domicile ) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

## Ses débuts à Marseille lui ont valu la reconnaissance de tous

# Bennacer, le nouveau patron de l'OM

Par Rachid B.

La prestation XXL d'Ismaël Bennacer dimanche soir à Angers vaut à l'international algérien la reconnaissance des spécialistes et acteurs du championnat de France, où ses débuts ont été doublement réussis. "Je suis très content de ce qu'a fait Bennacer. On a l'impression qu'il est avec nous depuis deux ou trois ans alors que cela ne fait que trois jours. C'est vraiment très bien. Il a fait un très bon match. C'est un joueur très fort, même lui ne se rend pas compte de son potentiel" se félicitait le technicien italien, Roberto De Zerbi, en conférence de presse à l'issue du succès de son équipe face au SCO Angers qui avait aligné d'entrée trois de ses quatre Algériens, à savoir le capitaine Himad Abdelli, Haris Belkebla et Farid El-Melali, remplacé en seconde période par Zinedine Ferhat. Plébiscité par les spécialistes et les observateurs qui l'ont retenu dans "l'équipe de la semaine" de la Ligue 1 Mc Donald's trois jours seulement après son arri-

vée en France, l'ex-Milanais présente des statistiques hallucinantes. En seulement 65 minutes sur le terrain, le temps qu'il y est resté avant d'être remplacé par Kondogbia, le vice-capitaine des Verts a touché pas moins de 119 ballons avec un excellent pourcentage de 99% de passes réussies (103 sur 104 tentées). Il a aussi à son tableau de chasse 9 ballons récupérés, ce qui est énorme à ce niveau ainsi que deux grosses occasions créées grâce, d'abord, à un super service pour Quentin-Merlin qui se loupe alors qu'il doit, au minimum cadrer puis une offrande pour une tête de Rabiot. "Il s'est mis dans une position à lui où il se sent bien. Il est très bien dans le jeu court, il est technique mais comme il sait qu'il n'est pas au top physiquement, il a évité de longues courses. Il s'est mis au diapason de ses qualités. On sent que le mec joue avec sa tête" réagissait sobrement Regis Brouard, l'actuel entraîneur du FC Rouen, confirmant au passage que l'Olympique de Marseille tient en Bennacer un "joueur de très haut niveau". La scien-

ce du placement de l'ancien grand espoir d'Arsenal a, d'ailleurs, fait qu'il soit toujours "très bien placé", comme l'a souligné après la victoire de l'OM l'ancien international polonais Ludovic Obraniak. "Il est très juste techniquement, surtout dans les propositions qu'il fait dans le jeu. A cela s'ajoute sa capacité à accélérer le jeu en jouant à une touche de balle, ce qui me fait dire que sa première sous le maillot de Marseille est très très réussie" notera l'ancien milieu de terrain du LOSC et des Girondins de Bordeaux. Autre chiffre qui met en relief l'apport de Bennacer: En première période, il aura été celui qui a réussi le plus de passes dans les trente derniers mètres adverses! Une plus-value que l'autre international algérien de l'OM, Amine Gouiri, n'a pas tardé à mettre en exergue: "Bennacer a de l'expérience, il arrive en mode patron, il découvre la Ligue 1 mais il va beaucoup nous aider en dehors et sur le terrain". A un peu plus d'un mois du regroupement de l'Equipe Nationale, Vladimir Petkovic peut déjà se frotter les mains.

Il souffre de tensions musculaires

## La tuile pour Ramy Bensebaïni...

L'international algérien Ramy Bensebaïni a été annoncé sur le carreau par son club du Borussia Dortmund. Sorti à cinq minutes de la fin du temps réglementaire de Dortmund-Stuttgart (1-2) ce week-end en championnat, pour la 21e journée de Bundesliga, le latéral gauche Ramy Bensebaïni (29 ans, 27 apparitions pour 3 buts et 5 passes décisives) inquiète. En effet, le polyvalent défenseur international algérien (68 sélections, 7 buts) n'a pas pris part au dernier entraînement collectif des Marsupiaux ce lundi avant le déplacement à Lisbonne pour affronter le Sporting mardi en barrage aller des huitièmes de finale de Ligue des champions. Conséquence directe, il n'a pas été retenu dans le groupe qui a effectué le voyage en



terre portugaise ce jour-même, a annoncé le BVB via communiqué sur ses réseaux sociaux. Selon le club de la Ruhr, le joueur de 29 ans souffre de tensions musculaires. La durée d'indisponibilité du principal concerné n'a pas filtré. À l'heure actuelle, on ne sait pas s'il sera apte pour le déplacement chez le VfL Bochum, samedi prochain, dans le cadre de la 22e journée de championnat d'Allemagne. En tout cas, au pays, on espère que la gêne n'est pas trop importante, au point de compromettre sa participation aux cinquième et sixième journées qualificatives pour la Coupe du monde 2026 en mars contre le Botswana et le Mozambique. À noter que l'ancien de Paradou reste un indéboulonnable des Verts, avec 6 titularisations sur 6 possibles (1 but, 1 passe décisive) lors des éliminatoires de la CAN 2025 prévue au Maroc en décembre 2025-janvier 2026.

Cyclisme (Tour d'Algérie 2025)

## 81 coureurs au départ de la 3e étape à Sétif

Quatre-vingt-un coureurs ont pris mardi le départ de la troisième étape de la 25e édition du Tour d'Algérie de cyclisme (TAC-2025), prévue entre Sétif et Batna sur une distance de 130,6 km. Sur les 83 coureurs arrivés lundi à Sétif, deux coureurs ont jeté l'éponge avant le départ de cette troisième étape du Tour pour des raisons médicales. Il s'agit d'Alexandre Henri Mayer (Equipe nationale Maurice) et Noah De Graf (Team Flanders, Belgique). Les deux premières étapes du TAC 2025 ont été remportées par l'Algérien Hamza Yacine (Team Madar Pro-Cycling), endossant par la même occasion le maillot jaune de leader, le maillot vert du meilleur sprinter et le maillot rouge du meilleur algérien. Pour cette 25e édition du Tour d'Algérie, les coureurs sont confrontés à un parcours réparti sur dix étapes traversant les villes de Guelma, Constantine, Sétif, Batna, Biskra, Boussaâda, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa et Ouar-



gla. En marge des 10 étapes du TAC 2025, deux autres épreuves viendront enrichir l'événement: le Grand Prix de la Sonatrach, prévu le jeudi 20 février à Hassi Messaoud en hommage à la nationalisation des hydrocarbures en 1971, et le Grand Prix d'Alger "Djamel Boukercha", le samedi 22 février, en mémoire du regretté journaliste sportif de la radio nationale chaîne 3. Inscrit au calendrier de l'Africa Tour

de l'Union cycliste internationale (UCI), le Tour d'Algérie 2025 et les trois Grands Prix, placés sous le contrôle d'un collège de commissaires de course, présidé par le Belge Patrick Demunter, seront une étape importante pour récolter des points en prévision des Championnats du monde sur route 2025, prévus pour la première fois sur le continent africain, au Rwanda.

## Coupe d'Algérie

### L'USMA bat le NC Magra et passe en 1/8èmes

L'USMA a validé son billet pour les 8es de finale de la Coupe d'Algérie de football en battant le NC Magra (1-0), mi-temps (0-0), lundi soir, en match de mise à jour des 1/16es de finale de la compétition populaire. Le but de la rencontre a été inscrit par Ismaïl Belkacemi (46') pour l'USMA. En 8e de finale, l'USMA affrontera le RCK, dauphin du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur, le dimanche 23 février au stade Benhaddad de Kouba (19h00). La veille, dimanche, l'Olympique Akbou (Ligue 1), avait composté son ticket aux 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie de football, en disposant du petit poucet de l'épreuve le MJ Arzew, pensionnaire de la Régionale 1, sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 0-0), au stade de l'Unité maghrébine de Bejaïa. L'unique but de la partie a été marqué en seconde mi-temps, grâce au rentrant Mohamed Amine Gherbi (64e). L'O.Akbou affrontera aux 1/8es de finale en déplacement le MC El-Bayadh (Ligue 1), le samedi 22 février (14h00).

## Comité olympique et sportif algérien

### L'Assemblée élective ce jeudi à Alger

Quatre athlètes (deux messieurs et deux dames) seront élus ce jeudi après-midi à Alger, pour intégrer l'Assemblée Générale du Comité olympique et sportif algérien, a appris l'APS lundi auprès des organisateurs. 23 athlètes olympiques ont été conviés à assister aux travaux de cette AGE, qui se tiendra à partir de 15h30 au siège du COA, sis à Ben Aknoun, sur les hauteurs de la capitale. Il s'agit de Mohamed Ali Gouaned, Djamel Sedjati, Slimane Moula, Amine Bouanani, Salim Keddar, Oussama Khenoussi, Yasser Mohamed Tahar Triki, Hichem Bouchicha, Yacine Hethat, El Hadi Laâmeuche, Billel Tabti, Abdelmalik Lahoulou, Larbi Bourrada, Tawfik Mekhloufi, Miloud Rahmani, Ali Messaoudi, Hakim Saâdi et Amine Belferane chez les messieurs. Pour ce qui est des dames, les athlètes invités à ces élections sont: Amina Bettiche, Souad Aït Salem, Loubna Benhadja, KENZA Dahmani et Zahara Tatar. Deux autres assemblées générales électives se tiendront le même jour, au siège du COA: une pour les médecins des fédérations olympiques et l'autre pour les journalistes.

FAHB

## Abdelkader Kadi nommé président par intérim

Le Bureau exécutif de la Fédération algérienne de handball (FAHB) a tenu une session extraordinaire au cours de laquelle il a été procédé à l'annonce officielle de la vacance du poste de président de l'instance. «À l'issue de cette réunion, Abdelkader Kadi a été désigné président par intérim jusqu'à la tenue de l'Assemblée générale élective, prévue pour le jeudi 6 mars 2025», indique un communiqué de l'instance fédérale. Dans la continuité de cette transition, «la FAHB a fixé la date de l'Assemblée générale ordinaire au vendredi 28 février 2025. Cette dernière permettra de dresser le bilan de la fédération avant d'ouvrir la voie au processus électoral qui déterminera la future gouvernance du handball algérien», précise-t-on. Par ailleurs, la fédération a lancé plusieurs appels à candidature pour renforcer ses structures techniques et sportives. Un appel national et international a été lancé pour le poste de Directeur technique national (DTN), tandis qu'un appel exclusivement national concerne le poste de Directeur des équipes nationales. De plus, la FAHB a également ouvert la candidature, à l'échelle nationale et internationale, pour le poste d'entraîneur de la sélection masculine. Cette série de décisions s'inscrit dans une dynamique de restructuration et de renouveau au sein du handball algérien, avec pour objectif de redonner un nouvel élan à la discipline en prévision des prochaines échéances nationales, conformément à la décision qu'a pris le président de la République en Conseil de ministre.

## Hayden Panettiere joue la somnambule pour Leonardo DiCaprio



Le nouveau thriller psychologique *Sleepwalker* va brouiller les frontières entre réalité et cauchemars. Pour les fans de la Kirby Reed de *Scream*, c'est une bonne nouvelle. L'actrice Hayden Panettiere signe son retour dans *Sleepwalker* et révèle *Deadline*. Le film est produit par Verdi Productions et Appian Way Productions (la société de Leonardo DiCaprio). Ce nouveau thriller psychologique, écrit et réalisé par Brandon Auman, racontera l'histoire d'une mère, Sarah, endeuillée par la disparition de sa fille dans un accident de voiture. Son mari, qui est violent envers elle, est plongé dans le coma. Enfouie dans l'obscurité, la jeune femme perd pied. Les visions répétitives et terrifiantes de son mari la cherchant dans sa maison pour la battre la hante. S'en suit un somnambulisme de plus en plus fort qui repousse inlassablement la frontière entre rêve et réalité.

"Nous sommes ravis de faire équipe avec Appian Way et de collaborer sur un autre projet ensemble. Hayden a un talent naturel, elle est l'actrice parfaite pour donner vie au projet passionnant de Brandon", partage le producteur Chad A. Verdi. Le tournage de *Sleepwalker* vient de se terminer à Rhode Island. Les fans de *Scream*, gardez un œil ouvert !

## Tom Cruise a-t-il gardé sa cascade la plus folle de toutes pour Mission : Impossible 8 ?



On pensait que Tom Cruise avait tout fait : se suspendre à un avion en plein vol, sauter d'une falaise à moto, escalader le Burj Khalifa... Mais non, c'en est jamais assez pour le plus audacieux des cascadeurs venus d'Hollywood. Selon *Empire*, les prouesses d'Ethan Hunt dans ce huitième (et sûrement) dernier opus pourrait bien largement dépasser nos attentes les plus folles.

L'affiche exclusive de *Mission : Impossible The Final Reckoning* nous donne quelques indices. On y voit l'acteur suspendu à l'aile d'un biplan en plein vol (à 10 000 pieds pour être exact). Mais impossible n'est pas Tom Cruise. "Il y a des cascades dans ce film qui feront fondre votre cerveau", promet son réalisateur, Christopher McQuarrie.

L'homme de 62 ans, roi du divertissement, nous promet à chaque fois des numéros à couper le souffle. Littéralement. Pour cet opus, l'acteur qui avait déjà battu des records d'apnée pour *Rogue Nation*, et qui aura une nouvelle scène aquatique dans cette suite, s'est encore fois entraîné à retenir sa respiration... mais pour cette séquence aérienne, cette fois.

"Quand vous sortez votre tête hors de l'appareil, en allant de 120 à 130 miles par heure, vous n'avez pas d'oxygène. Il y avait des moments où je m'évanouissais, je ne pouvais pas retourner dans le cockpit", précise Tom Cruise au magazine britannique.

Selon Christopher McQuarrie, il y a une cascade qui dépasse toutes les autres -oui, même celle du biplan et du maelström. Une performance dans laquelle Tom Cruise aurait paraît-il risqué sa vie (et ce serait la première fois ?). Le réalisateur poursuit avec cette précision énigmatique : "J'ai vraiment envie de vomir rien qu'en pensant au stress." Est-ce la même qui a fait frôler la crise cardiaque à un spectateur lors d'une projection-test du blockbuster ?

Civil War

## Garland réactive avec maestria le blockbuster

À cœur d'une nouvelle guerre de sécession, quatre journalistes foncent vers la Maison-Blanche et le scoop de leur vie... Le génial Alex Garland se réinvente en cinéaste grand public.

Un building post-apo, le bunker d'un savant fou, une forêt magique, les bureaux d'une start up quantique, un bled "folk-horror" : jusqu'à présent les films (et série) réalisés par Alex Garland étaient circonscrits à des espaces clos, des lieux aux frontières très dessinées, quasi infranchissables. Des endroits "hors du monde" qui racontaient le goût du Britannique pour un cinéma fantastique aux visées métaphysiques et aux échelles miniatures. Deux acteurs, un cottage et dix minutes de body-horror pour retracer rien de moins que plusieurs millénaires d'oppression masculine : en 2022, *Men* avait montré les limites de cette méthode quasi immuable. Le geste était peut-être un peu trop radical, le spectacle semblait terminal, l'accueil fut réfrigéré et une retraite anticipée fut même murmurée... Ce besoin d'évoquer l'infiniment grand par le seul spectre de l'infiniment petit avait fini par piéger Alex Garland, demiurge géant pour une certaine frange cinéophile, réalisateur nain pour les autres - et en premier lieu le grand public.

Deux ans plus tard, *Civil War* vient remettre tout ce qui a précédé en question (les méthodes, les échelles et les désirs) et en crise. Il réacclimate clairement son auteur à l'air ambiant. Ce nouveau projet prend la forme d'un road-movie, principalement mené "hors habitacle" et qui va s'étaler le long de la côte est



Américaine. Quatre journalistes dont deux photoreporters (la mentor, Kirsten Dunst, et sa disciple, Cailee Spaeny) filent de New York vers Washington DC, pour y décrocher un scoop, c'est à dire une rencontre avec un président emmuré dans sa Maison-Blanche au moment où plusieurs États, qui viennent de faire sécession, tentent à tout prix de le renverser.

Si on ne l'envisage qu'à travers ce pitch, *Civil War* ressemble à une allégorie limpide de la fracture américaine et son POTUS barricadé ne serait rien d'autre qu'un simili-Trump au caquet enfin rabattu. Un peu court ? Oui sauf que Garland tient toujours à distance l'opposition idéologique et la verve satirique pour se concentrer plutôt sur son groupe de journalistes, tenants par principe d'une certaine neutralité et adeptes par nature du pas de côté.

Entre chaque arrêt au stand et chaque morceau de bravoure, le film s'interroge donc sur la condition étrange de ses héros cherchant à "capturer" un monde qui implose littéralement devant leurs yeux. La distance qu'ils vont parcourir n'a rien de bien phénoménale (400 bornes, tout jus-

te) mais elle est suffisante pour que *Civil War* puisse décliner tout une somme de situations et de décors très "garlandiens" (un palace urbain sans électricité, une petite ville sous cloche, un bout de route gardé par un sniper), qui une fois mis bout à bout, offrent à ce récit raconté "de biais" un étonnant souffle épique.

Il va culminer dans un climax saisissant, gros morceau d'action capté pour une fois en plein cœur du conflit, et tapissé d'explosions, de tensions et de tragédies. Si ces vignettes remplies de fureur et de chaos sonnent si justes, c'est parce que *Civil War* a été véritablement conçu comme une sorte de blockbuster pour adultes (son budget de 60 millions en fait l'objet le plus cher jamais fabriqué par la très chic maison A24) et qu'il réactive un format de production hollywoodienne à la saveur oubliée, et qu'on pourrait appeler "film du milieu". C'est de cette position médiane, située loin, bien loin, des fractales et des équations insolubles, qu'Alex Garland retrouve aujourd'hui son équilibre et peut redessiner son statut dans le paysage hollywoodien. Vu de là où on est, il paraît grand, infiniment grand même.

## Christian Bale ne veut plus subir de variations de poids extrêmes

L'acteur a perdu plus de 30 kilos pour passer de Dick Cheney au coureur automobile de *Le Mans 66*.

Prendre du poids puis le perdre, se muscler puis fondre à nouveau... Christian Bale est de ses acteurs qui n'ont pas peur de faire le yo-yo pour les besoins d'un rôle. De *The Machinist* à *American Hustle*, en passant par la trilogie *Batman* ou *The Fighter*, les exemples ne manquent pas dans sa filmographie. Mais depuis 2019, c'est fini : alors âgé de 45 ans, l'acteur avouait en avoir marre de jouer avec son corps, et depuis il s'y tient, ne variant plus de poids de rôle en rôle. Juste avant de prendre cette décision, il s'était transformé pour incarner Dick Cheney dans *Vice* (2018), décrochant un Golden Globe et une nomination aux Oscars dans la catégorie

meilleur acteur. Peu de temps après, il interprétait le coureur automobile Ken Miles dans *Le Mans 66*, un excellent film de James Mangold à revoir sur France 3 ce soir. Bale avait alors dû suivre un nouveau régime drastique pour se délester du surpoids qu'il avait emmagasiné pour *Vice*. "Je n'arrête pas de dire que j'en ai fini avec ça", répondait-il dans une interview accordée à CBS Sunday Morning (via EW). "Je crois vraiment que cette fois c'est fini, oui".

Le problème, c'est que le public est toujours impressionné par ce genre de transformations, pourtant peu recommandables pour la santé. Matt Damon, son partenaire dans *Le Mans 66*, illustre bien cette fascination. "J'ai passé un super moment à le regarder", a-t-il déclaré de son côté. "Il s'est imposé une disci-

pline incroyable sur une période d'environ un mois... il est passé de Dick Cheney à ce type. Donc il devait perdre une trentaine de kilos". N'oublions pas que jouer avec ainsi avec la balance n'est pas sans conséquences. Il y a quelques années, Tom Hardy, qui était devenu une masse pour incarner Bane dans le *Dark Knight Rises* (au côté de Bale, donc), avait ainsi reconnu que ses articulations grinçaient depuis, et qu'il avait désormais du mal à porter ses enfants - Notez d'ailleurs que le deuxième opus de la saga, *The Dark Knight (2008)*, sera lui aussi diffusé ce soir à la télé, sur TMC.

Depuis la sortie au cinéma du *Mans 66*, Christian Bale s'est tenu à cette décision de ne plus imposer à son corps de régimes drastiques, qu'ils soient grossissant ou amaigrissant.

Guatemala

## Au moins 55 personnes tuées dans la chute d'un autobus



**A**u moins 55 personnes sont mortes après que leur bus a plongé d'un pont lundi à la périphérie de la capitale du Guatemala, a déclaré Hector Flores, qui aidait à coordonner l'intervention du gouvernement municipal. Les équipes de secours déclarent que 53 corps ont été retrouvés sur place et que plusieurs personnes ont été grièvement blessées ; deux d'entre elles sont mortes à l'hôpital quelques

heures plus tard.

Le porte-parole des pompiers, Edwin Villagran, affirme qu'un accident impliquant plusieurs véhicules a provoqué la sortie de route du bus, qui a fait une chute de 35 mètres dans une gorge escarpée. Les pompiers travaillent sur les lieux de l'accident mortel d'un bus tombé d'un pont dans les environs de la ville de Guatemala, le lundi 10 février 2025. "Le bus était plein à craquer. Quand ils sont tombés, ces

gens étaient les uns sur les autres et ont subi des blessures internes, ce qui a provoqué une mort presque instantanée", explique Edwin Villagran.

Plusieurs enfants figurent parmi les victimes, selon le porte-parole des pompiers volontaires, Óscar Sánchez.

Suite au drame, le président du Guatemala, Bernardo Arévalo, a présenté ses condoléances aux familles des victimes et a décrété une journée de deuil national.

Etats-Unis : « Il devenait fou »...

## Un homme tente de briser un hublot en plein vol, des passagers le maîtrisent

**L**e drame a été évité de justesse. Mercredi, des passagers d'un avion reliant Denver à Houston (Etats-Unis) ont été obligés d'intervenir pour maîtriser un homme qui voulait briser le hublot en plein vol. Selon USA Today, l'incident s'est produit environ vingt minutes après le décollage. Une passagère a demandé à l'homme as-

sis derrière elle de changer de place.

Il s'est alors aussitôt mis en colère et a commencé à crier et à donner des coups de pied dans le siège. Puis il s'est attaqué au hublot et a réussi à briser son revêtement intérieur en plexiglas. « Il a commencé à frapper la vitre jusqu'à ce que l'un des hommes lui attrape le bras et le torde derrière lui », raconte Victoria Clark, une passagère qui a publié une vidéo de la scène sur les réseaux sociaux.

Le personnel a dû faire appel aux passagers, qui sont rapidement parvenus à maîtriser l'homme. « Ce type devenait fou. Il hurlait

dans plusieurs langues, donnait des coups de poing dans la fenêtre et s'allongeait pour essayer de la faire sortir à coups de pied », témoigne Tanner Phillips, un passager qui est intervenu, dans les colonnes d'ABC News.

Les passagers ont ensuite attaché l'homme à son siège et l'ont surveillé pendant le reste du trajet. Malgré le plexiglas brisé, l'avion a atterri en toute sécurité et à l'heure prévue à l'aéroport de Houston.

« Les gens applaudissaient. Tout le monde a remercié les hommes qui ont contribué à ce que nous arrivions à bon port », indique Victoria Clark.

Inde

## La police interromp un concert surprise d'Ed Sheeran

**D**imanche, un concert de rue improvisé d'Ed Sheeran à Bangalore, en Inde, a été brusquement interrompu par la police. Des images montrent le chanteur interprétant son tube « Shape of You » avant qu'un policier ne débranche son micro, provoquant la colère des fans. Le chanteur aurait reçu l'autorisation de se produire, ce que la police de Bangalore a démenti.



États-Unis

## Deux jets privés entrent en collision: au moins un mort

**D**eux petits avions sont rentrés lundi en collision sur le tarmac d'un aéroport régional en Arizona, aux États-Unis, un accident qui a fait au moins un mort selon les autorités. Une personne est décédée, a rapporté Dave Folio, un porte-parole des pompiers de Scottsdale, la ville où s'est déroulé le drame en début d'après-midi.

"Nous travaillons toujours à l'extraction d'une personne de l'un des avions", a-t-il ajouté, en précisant que trois autres victimes ont été transportées à l'hôpital. La collision a impliqué deux jets privés, un Learjet 35A et un Gulfstream 200, selon un communiqué de la FAA, le régulateur américain de l'aviation. Le premier "est sorti de la piste après l'atterrissage et s'est écrasé" sur l'autre, a expliqué l'agence. La FAA a ouvert une enquête. Le trafic aérien de l'aéroport de Scottsdale a été temporairement interrompu. Cette collision intervient après une série de récentes catastrophes, qui sèment le doute sur la sécurité aérienne aux États-Unis. Le 30 janvier, une collision entre un avion de ligne et un hélicoptère de l'armée américaine a fait 67 morts à Washington. Cet accident a été suivi le 1er février par celui d'un avion médical dans un quartier de Philadelphie, qui a fait sept morts. Et vendredi, dix personnes sont mortes dans le crash d'un petit avion commercial en Alaska.

Intempéries en Flandre

## Trois blessés après la glissade d'un bus dans un fossé



**C**e mardi matin, sur la route provinciale de Puers-Saint-Amand, en province d'Anvers, un bus s'est retrouvé au bord de la route en raison des fortes chutes de neige.

Le conducteur a perdu le contrôle du véhicule. On ne sait pas exactement combien de personnes se trouvaient à bord.

L'accident s'est produit vers 9 heures ce matin. Un bus a perdu le contrôle sur la neige et a quitté la route. Il a fini dans un fossé peu profond sur le bord de la route. On ne sait pas encore combien de personnes se trouvaient à bord. Au total, trois blessés ont été signalés. Les pompiers sont vite arrivés sur les lieux de l'accident.

La route a été fermée dans les deux sens pendant un certain temps. L'accident a provoqué de graves perturbations de la circulation. Entre-temps, celle-ci a été rouverte. "Le bus se trouve toujours dans le fossé", rapporte la commune. "Il ne sera pas remorqué avant plus tard dans la journée."

Zoos chinois

## Des animaux teints pour un « coup marketing »

**U**n parc d'attractions situé à Zibo, dans la province de Shandong en Chine, a suscité l'indignation le 6 février après avoir teint des ânes pour qu'ils ressemblent à des zèbres. Le zoo avait déjà fait parler de lui en colorant des chiens pour les faire passer pour des pandas. D'autres établissements en Chine ont adopté cette pratique controversée : le Qinhua Bay Forest Animal Kingdom, dans le Jiangsu, a notamment teint des chiens Chow Chow en tiges. Les défenseurs des animaux dénoncent un procédé

Philadelphie

## Un camion pillé et sa cargaison incendiée après le Super Bowl

**L**es célébrations du Super Bowl à Philadelphie, en Pennsylvanie, ont dégénéré dans la nuit de dimanche à lundi. Les supporters des Eagles, qui fêtaient la victoire 40 à 22 face aux Chiefs de Kansas City, ont pillé un camion et mis le feu à sa cargaison de linge de maison. Au moins 17 personnes ont été arrêtées et 29 autres verbalisées alors que de nombreux actes de vandalisme ont été signalés dans toute la ville.

www.lecarrefouralgerie.dz

TF1

2

10h30 Amour, gloire et beauté  
11h00 Les Feux de l'amour  
11h45 Petits plats en équilibre  
11h50 Les douze coups de midi  
12h55 Petits plats en équilibre  
13h00 JT 13h  
13h40 Météo  
13h45 Petits plats en équilibre  
13h50 Plus belle la vie, encore plus belle  
14h20 Coup de flèche de la Saint-Valentin  
15h50 Coup de foudre à la Saint-Valentin  
17h35 Familles nombreuses : la vie en XXL  
18h30 Ici tout commence  
19h10 Demain nous appartient  
20h00 JT 20h  
21h00 C'est Canteloup  
21h10 Elsbeth  
21h55 Elsbeth  
22h55 Esprits criminels  
23h50 Esprits criminels  
01h15 Le grand concours  
03h10 Programmes de la nuit

12h55 Journal  
13h00 Journal  
13h40 Journal  
13h50 Ça commence aujourd'hui  
15h00 Ça commence aujourd'hui  
16h10 Affaire conclue  
17h05 Affaire conclue  
17h50 Affaire conclue : la vie des objets  
18h00 Tout le monde a son mot à dire  
18h35 N'oubliez pas les paroles  
19h55 Journal  
20h00 Journal  
20h55 Les révélations des Victoires de la musique  
21h00 Mot de passe : le duel  
21h10 Presque  
22h35 Soirée continue : Handicap : le regard a-t-il enfin changé ? - Débat  
23h25 De l'or dans les yeux  
00h00 Si tu tues appelle-moi  
01h00 Thomas Pesquet : Objectif France

CANAL+

3

07h43 Désordres  
08h10 La boîte à questions  
08h15 Laura Felpin : Ça passe  
09h38 Paul Mirabel : Zèbre  
10h53 Aime-moi si tu peux  
12h02 La boîte à questions  
12h12 En aparté  
12h47 Clique  
13h18 Vice-versa 2  
14h53 Twisters  
16h52 The Silent Hour  
18h29 Têtâtête(s)  
18h44 Tchi tcha  
19h11 La boîte à questions  
19h16 Clique  
19h51 Canal Champions Club  
20h54 Plateau avant-match UEFA  
21h00 Monaco / Benfica Lisbonne  
22h57 Canal Champions Club le debrief  
23h58 Clique  
00h15 The Bikeriders  
02h08 La Bête  
04h29 Hot Ones

12h00 Régions d'ici  
12h10 La p'tite librairie  
12h15 Dans le rétro  
12h30 ICI 12/13  
14h35 Tandem  
15h40 Tandem  
16h35 La p'tite librairie  
16h45 Duels en familles  
17h20 Slam  
18h05 Questions pour un champion  
18h51 Journal  
18h53 Consomag  
19h00 Dans le rétro  
19h12 Hors la ville  
19h50 Tout le sport  
20h00 Le mag Ligue 1  
20h12 Le journal des talents  
20h15 Dans le rétro  
20h20 Un si grand soleil  
21h05 Des racines et des ailes  
23h05 L'incroyable trésor de Michel Chasseuil  
00h50 Le pitch cinéma  
00h55 Sur la tombe de mon père  
01h15 Ice Merchants

6

arte

06h30 Incroyables transformations  
07h30 Incroyables transformations  
08h35 M6 Boutique  
09h45 Ça peut vous arriver  
11h30 Ça peut vous arriver chez vous  
12h45 Le 12.45  
13h40 Un jour, un doc  
14h50 Un jour, un doc  
15h50 Un jour, un doc  
16h50 Un jour, un doc  
17h25 La roue de la fortune  
18h35 La meilleure boulangerie de France  
19h45 Le 19.45  
20h35 Scènes de ménages  
21h10 Qui veut être mon associé ?  
22h10 Qui veut être mon associé ?  
23h30 Qui veut être mon associé ? La suite  
01h15 Alimentation, vêtements, transport : quelles solutions pour la planète ?

10h55 Voyages en terres du Nord  
11h45 Un kilomètre à pied...  
13h00 A Francfort, familles et junkies cohabitent  
13h35 Buffet froid  
15h25 Des volcans et des hommes  
15h50 L'Elbe vue du ciel  
16h35 Iles secrètes de Grande-Bretagne  
17h20 Invitation au voyage  
18h05 Invitation au voyage  
18h50 Voyage en cuisine  
19h30 Le dessous des images  
19h45 Arte journal  
20h05 28 minutes  
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel  
20h55 Viens je t'emmène  
22h35 Trouble-fête  
01h20 Tracks East  
01h50 Géorgie : des téléphériques qui défient la mort  
02h50 INXS : Live Baby Live  
04h28 Pause  
05h05 Les perles de la taïga : la réserve de Berezinsky



Votre soirée

2

21h10

## PRESQUE



A Lausanne, Louis Caretti est un entrepreneur de pompes funèbres bien trop pris par son métier. Il passe beaucoup de temps avec les familles qu'il prend le temps d'écouter et compte beaucoup sur sa fidèle assistante Nicole, qui l'aide à gérer son entreprise prospère. Sa vie prend un autre tour quand, à cause d'un instant d'inattention, sa voiture bouscule le vélo d'Igor Parat, légèrement handicapé, qui faisait sa tournée de livraisons de fruits et légumes. Il accompagne Igor à l'hôpital le temps que l'homme reçoive quelques points de suture. Igor se prend aussitôt de sympathie pour Louis.

TF1

21h10

## ELSBETH

Quand un trader, coureur de jupons, est retrouvé mort poignardé à son domicile après une soirée à l'opéra, Elsbeth soupçonne un mélomane à tendance obsessionnel. Elle pense qu'il a été poussé au meurtre à cause de la sonnerie du portable de la victime. La victime étant particulièrement impolie et gênante durant les représentations d'opéra. Pendant ce temps, le capitaine Wagner, Kaya et Elsbeth doivent s'ajuster aux changements qui s'opèrent dans le service, au poste de police, et qui sont la conséquence directe des méfaits du lieutenant Noonan.



arte

20h50

## VIENS JE T'EMMÈNE



A Clermont-Ferrand, alors que Noël approche, Médéric Romand interrompt son footing pour aborder Isadora, une prostituée. Alors que celle-ci s'attend à voir un client, le jeune homme lui déclare sa flamme, tout en lui expliquant qu'il est contre la prostitution et qu'il voudrait entamer une relation avec elle. Isadora, qui est mariée, embarque en voiture quelque temps après et Médéric a tout juste le temps de lui donner son numéro de téléphone. Isadora, manifestement intriguée et séduite par le personnage le rappelle quelque temps plus tard et lui propose de la rejoindre dans un hôtel.



**ORAN**  
20 | 10

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent



07h54  
06h40  
74%  
06 km/h

Alger	☀️	19-10
Constantine	☀️	19-04
Annaba	☀️	22-08
Ouargla	☀️	20-05
Mostaganem	☀️	20-12
Béchar	☀️	19-03

Cisjordanie

## 40 000 Palestiniens déplacés

Le Commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a annoncé qu'au moins 40 000 Palestiniens sont touchés par les déplacements forcés en Cisjordanie occupée. Et pour cause de l'opération en cours des forces de l'occupation sioniste dans le nord de la ville fait un remake de ce qui est exécuté durant l'agression faite sur les Ghazaouis. «Plusieurs camps de réfugiés de la région ont été vidés de leurs habitants, dans le cadre de l'opération la plus longue depuis la deuxième Intifada dans les années 2000», a-t-il ajouté. Et de poursuivre: «Les habitants sont pris au piège de déplacements répétés, d'incertitudes, de peur et de meurtres». Les enfants pour leur part manquent de moyens d'accès à l'éducation. Selon le patron de l'UNRWA, les forces sionistes «utilisent des frappes aériennes et des armes de pointe. Et depuis le début 2025 seulement, au moins 38 frappes aériennes ont été enregistrées» en Cisjordanie occupée. Évoquant par ailleurs la loi du «Parlement» sioniste qui interdit aux autorités de l'occupation d'avoir des contacts avec l'UNRWA, Lazzarini a souligné que «cette législation nous empêche de faire part de nos inquiétudes concernant les civils et l'acheminement de l'aide humanitaire».

Cessez-le-feu

## Le Hamas affirme avoir pleinement respecté les dispositions

Le Mouvement de résistance palestinien Hamas a annoncé qu'il avait «pleinement» rempli ses obligations en vertu de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, tout en accusant l'entité sioniste d'avoir violé quatre dispositions clés de l'entendement. Le Hamas a, dans un communiqué diffusé lundi soir, réaffirmé son attachement à l'accord de cessez-le-feu, assurant qu'il le respecterait «tant que l'occupation sioniste ferait de même», soulignant qu'il avait rempli toutes ses obligations «avec rigueur et dans les délais convenus». Selon le Hamas, l'entité sioniste a violé quatre dispositions clés de l'accord: en retardant le retour des Palestiniens déplacés dans le nord de la Bande de Ghaza, en ciblant les Palestiniens par des frappes aériennes et des tirs d'armes à feu, en entravant la livraison d'abris et en ralentissant l'acheminement de l'aide médicale de base. Cette déclaration fait suite à une annonce antérieure de l'aile militaire du mouvement, les Brigades Al-Qassam, qui ont décidé de reporter la libération des prisonniers sionistes dans le cadre du sixième échange de prisonniers prévu par la première phase de l'accord. La libération, initialement prévue pour samedi, a été reportée jusqu'à ce que l'entité sioniste s'acquitte de toutes ses obligations en vertu de l'accord. Le Hamas a déclaré qu'il avait intentionnellement annoncé ce report 5 jours avant la date prévue pour la libération des prisonniers sionistes, afin de donner aux médiateurs le temps de faire pression sur l'entité d'occupation pour qu'elle se conforme à l'accord. L'accord de cessez-le-feu en 3 phases, en vigueur à Ghaza depuis le 19 janvier, a suspendu la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste, depuis le 7 octobre 2023. Cette guerre a fait plus de 48 000 martyrs et réduit l'enclave à l'état de ruines.

Mise en œuvre de la stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU

## L'Algérie réitère son engagement

L'Algérie a réitéré, lundi à New York, son engagement à la mise en œuvre de la stratégie antiterroriste mondiale des Nations unies, et des résolutions du Conseil de sécurité y afférentes, se disant disponible à partager son expérience en la matière et à poursuivre le développement de solutions associant mesures sécuritaires et stratégies préventives. S'exprimant lors d'une séance au Conseil de sécurité sur les risques terroristes menaçant la paix et la sécurité internationales, le membre de la mission permanente de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Toufik Koudri, a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à mettre en œuvre la stratégie antiterroriste mondiale des Nations unies, et les résolutions du Conseil de sécurité y afférentes, affichant "sa disponibilité à partager son expérience et à poursuivre le développement de solutions globales alliant mesures de sécurité et stratégies de prévention". "Lors de sa présidence du Conseil de sécurité, l'Algérie a pris l'initiative le 21 janvier dernier, d'organiser une réunion de haut niveau sur la lutte antiterroriste en Afrique, pour tirer la sonnette d'alarme sur la situation critique résultant de la propagation du terrorisme en Afrique", a rappelé M. Koudri, affirmant que cette "réunion a été une étape importante par rapport à notre approche collective face à cette menace", en témoigne, a-t-il dit, "la déclaration présidentielle adoptée par le Conseil de sécurité, reconnaissant dispositif institutionnel de lutte contre le terrorisme de l'Union Africaine (UA) et la nomination

du Champion de l'UA". Selon le diplomate algérien, l'importance de cette réunion se manifestait par la demande, du Secrétaire général de l'ONU, de mises à jour annuelles sur les efforts conjoints entre l'UA et les l'ONU, ce qui traduit la reconnaissance par la communauté internationale de la nécessité impérieuse de remédier à la situation et des réponses de l'Afrique. Et d'ajouter que l'importance de cette réunion tenue à la demande de l'Algérie, se traduit également par les résultats figurant dans le rapport du SG de l'ONU, objet de la réunion aujourd'hui, lequel dresse "un tableau extrêmement préoccupant concernant les menaces terroristes, notamment en Afrique, reflétant clairement la réalité". Dans ce sillage, le diplomate a affirmé que "la lutte contre le terrorisme en Afrique, particulièrement, dans la région du Sahel se fait en affrontant des groupes lourdement armés adoptant des stratégies militaires développées, outre les moyens de financement de plus en plus complexes des groupes terroristes (...) impliquant des méthodes traditionnelles, comme le crime organisé, le trafic de drogues, la migration clandestine, la traite des êtres humains, les enlèvements contre rançon, les nouvelles technologies, ainsi que les innovations financières". Selon le diplomate, "ceci renforce l'importance des principes de l'Algérie adoptés récemment par la Commission de lutte contre le terrorisme pour le

traitement de ces défis". Partant, le membre de la mission permanente de l'Algérie à l'ONU a mis l'accent sur les points principaux, citant entre autres, la nécessité de renforcer la coordination entre les Etats membres, les organisations régionales et les organismes de l'ONU, en vue de lutter contre le terrorisme. Soulignant que la nature évolutive des menaces, dont celles relatives aux technologies émergentes, aux moyens de financement développés, exigent le renforcement de la coopération internationale le traitement des causes radicales, le même responsable a rappelé le rapport du secrétaire général qui démontre comment les groupes terroristes exploitent le sous-développement, l'instabilité politique, ainsi que la marginalisation. Ainsi, poursuit l'intervenant, "il est essentiel que notre réponse associe mesures sécuritaires et initiatives de développement, en se focalisant particulièrement sur la création des opportunités pour toutes les catégories de la société". L'Algérie note aussi que "l'emploi croissant des technologies avancées par les groupes terroristes, exige une réponse internationale coordonnée, à même d'empêcher cette exploitation terroriste, tout en assurant le respect de la loi". "Partant de l'expérience de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme, les efforts ne pourront aboutir qu'à travers la force institutionnelle, la réponse globale, l'unité, la résilience et la détermination nationale", a conclu M. Koudri.

Face à la politique du Makhzen

## La rue ne décolère pas au Maroc

Des organisations politiques, des droits de l'Homme et étudiantes sont montées une nouvelle fois au créneau pour dénoncer la tyrannie du régime makhzénien, la généralisation de la corruption au Maroc et l'entêtement dans la normalisation avec l'entité sioniste, en dépit du rejet populaire massif. Ces organisations ont appelé toutes les forces vives du pays à unir leurs rangs pour faire échouer cette normalisation. Dans ce contexte, le mouvement Al-Adl Wal Ihsane (Justice et Bienfaisance) a condamné la politique de «musellement des voix, de ciblage et de diffamation des opposants», appelant à «la libération immédiate de tous les détenus politiques, en particulier les détenus du Rif, les prisonniers d'opinion, les journalistes et les blogueurs». Le mouvement a également dénoncé «l'expansion de la corruption et l'accaparement des richesses du pays», ce qui aggrave les problèmes de cherté de la vie, de pauvreté et de marginalisation, et prive les Marocains de leur droit à la justice sociale et à une vie digne. Il a aussi fustigé «la poursuite par les autorités marocaines du processus de normalisation avec l'entité usurpatrice et son alignement total sur celle-ci dans tous les domaines politiques, économiques, culturels et éducatifs, en lui permettant d'accéder aux ressources stratégiques du pays, contre la volonté du peuple marocain et de



ses forces vives». Enfin, Al-Adl Wal Ihsane a renouvelé son appel à tous les Marocains libres pour «coopérer, s'unir et s'engager de manière responsable dans la lutte contre les politiques d'autoritarisme, les plans de corruption, l'accaparement des ressources du pays et la mise en péril de l'avenir des générations et du destin des citoyens». De son côté, l'Espace marocain des droits de l'Homme a dénoncé «l'intensification des campagnes de diffamation et des atteintes à la vie privée visant les militants d'opinion et leurs familles, en violation de toutes les lois nationales et conventions internationales, et ce, en raison de leur soutien aux causes

justes de leur peuple et de leurs critiques pacifiques des politiques publiques du pays». L'organisation a également exhorté les autorités marocaines à «mettre fin à toute forme de normalisation avec l'entité sioniste et à fournir tout le soutien humanitaire nécessaire au peuple palestinien, en écho à la volonté du peuple marocain, hostile à la normalisation et défenseur de la cause palestinienne». À la fin de son communiqué, l'Espace marocain des droits de l'Homme a appelé toutes les forces vives du pays ainsi que les organisations de défense des droits civiques à «s'unir pour faire face à la tyrannie des autorités et lutter pour un pays où régneront la dignité et la justice».